Comprendre le mariage d'enfants pour un changement social et comportemental

Apports d'une approche qualitative dans la région de Maradi

Rapport provisoire

Préparé par l'équipe de L'Initiative OASIS Niger
Sous la coordination de Chaibou Sanoussi, Socio-anthropologue de la santé

Soumis à Save The Children, Niger

Avril 2019

L'Initiative OASIS
ORGANISER L'AVANCEMENT DES SOLUTIONS AU SAHEL
ORGANIZING TO ADVANCE SOLUTIONS IN THE SAHEL

Save the Children

Table des matières

Sigle et Abréviations 3
Résumé exécutif 4
I. Contexte et justification 7
II. Objectifs de l'étude 8
III. Résultats attendus 8
IV. Méthodologie 9
4.1 Conduite des focus groups 9
4.2 Conduite des entretiens approfondis 9
4.3 Dispositif de suivi de l'enquête 10
4.4 Catégories d'acteurs concernés par l'enquête 10
4.5 Nombre de personne interrogées 11
4.6 Organisation et conduite des groupes de discussion 11
V. Principaux résultats 13
5.1 Représentation du mariage des enfants 13
5.2 Les causes du mariage d'enfants 14
5.3 Décision du mariage 19
5.4 Raisons du non mariage 20
5.5 Conséquences du mariage d'enfants 22
5.6 Solutions 23
VI. Discussions 24
6.1 Compétences de vie 24
6.2 Rapport du genre 25
6.3 Aspirations 26
6.4 Communication 27
6.5 Informer la population 27
Conclusion et recommandations 29
Bibliographie 32
Annexes 34

Sigle et Abréviations

CEG	Collège d'Enseignement Général
EDSN	Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs multiple
EI	Entretien Individuel
FG	Focus Group
INS	Institut National de la Statistique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
SWEDD	Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend

Résumé exécutif

D'une manière générale, et plus particulièrement au Niger, la nuptialité compte parmi les facteurs les plus importants qui affectent la dynamique démographique. Le mariage constitue un cadre légal pour la procréation. A l'opposé de la sexualité ou de la fécondité hors-mariage, le mariage donne lieu à une fécondité dite légitime, en phase avec les mœurs et les traditions dominantes dans le contexte nigérien actuel. En plus de cette garantie morale, le mariage constitue un chaînon important de la vie sociale. Sa célébration constitue une opportunité majeure pour entretenir les traditions et les liens sociaux, grâce en partie aux différentes cérémonies qui l'entourent.

Définition et contexte

Cette union légitime entre deux personnes, un homme et une femme selon la pratique dominante dans ce contexte, est encadrée par des règlementations et des conditions prévues par la loi. Toutefois, du fait des avantages et des rapports de forces entre les parties impliquées (jeunes mariés, leurs parents, responsables religieux, cercle familial élargi, etc.), et malgré l'encadrement législatif en la matière, aujourd'hui le mariage se pratique dans des conditions où les droits de la personne ne sont pas toujours respectés. C'est le cas du mariage d'enfants où la question du consentement et du plein choix des deux partenaires se pose. Ce type de mariages se définit comme les unions officielles ou non, engageant des partenaires n'ayant pas atteint l'âge de la majorité, ici l'âge de 18 ans. Bien que cela puisse toucher les garçons, ce sont en général les filles qui sont les plus concernées par ce phénomène. Dans les pays à revenu faible et moyen, une fille sur trois est mariée avant l'âge de 18 ans et une sur neuf avant l'âge de 15 ans.

À l'instar des autres pays de l'Afrique subsaharienne, le Niger présente un taux de mariage d'enfants parmi les plus élevés au monde. Plus de trois quarts (76,3 %) des jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans se sont mariées avant d'avoir 18 ans. Cette situation présente toutefois des disparités au niveau des régions du pays. Les taux de mariage d'enfants les plus élevés sont enregistrés dans le sud et l'est du pays (à l'exception de Niamey). Avec 89% des femmes de 20-24 ans mariées avant la majorité, la région de Maradi est celle où ce phénomène est le plus répandu au Niger.

Des engagements pris pour un problème à résoudre

Ainsi, le mariage d'enfants constitue une préoccupation au Niger. Il est considéré comme une violation des droits des enfants car ayant un impact négatif direct ou indirect sur leur santé, leur éducation, leur intégrité physique et morale, et plus tard, un frein direct pour leur accès aux opportunités socioéconomiques. Le Niger a signé l'essentiel des textes et conventions internationales pour prévenir ou juguler cette pratique. Il a ratifié l'essentiel des conventions internationales sur la protection de l'enfant et a adhéré à plusieurs initiatives et stratégies politiques globales visant la promotion des droits de l'enfant et la fin du mariage des enfants. Malgré la résistance d'une partie de la société civile, les associations islamiques notamment, le gouvernement a également définit plusieurs politiques et législations internes pour réglementer le mariage. Le combat est loin d'être gagné. Le mariage des enfants demeure aujourd'hui encore une pratique courante et profondément ancrée dans la société nigérienne. Cette pratique semble enracinée dans les pratiques traditionnelles ou certaines mauvaises interprétations religieuses.

Comprendre le problème. Comment ?

La diversité ethnique et culturelle aidant, cette pratique ne fait que se perpétuer malgré les efforts aussi bien de l'État que de ses partenaires au développement. Pour contribuer à ces efforts, Save the Children en collaboration avec d'autres structures ont initié le projet « Le mariage n'est pas un jeu d'enfant », un projet qui intervient dans la région de Tillabéry (départements de Say, Téra, Torodi et Bankillaré) et dans la région de Maradi (département de Tessaoua). Pour mieux appréhender ce phénomène, une recherche formative qualitative a été menée pour d'une part comprendre en profondeur les facteurs qui entrainent la perpétuation de cette pratique et d'autre part comprendre les obstacles qui influent sur les comportements individuels et collectifs susceptibles de modifier le cours de cette pratique. Sur le plan méthodologique, la recherche emploie deux techniques de collecte de données complémentaires à savoir les entretiens individuels approfondis et les discussions de groupe (*Focus group discussion*). Les premiers nous renseignent sur les perceptions et les positions individuelles alors que les seconds décèlent les positions sociales normatives

Quelques enseignements …

Les principaux résultats relatifs aux facteurs favorisants la perpétuation du mariage des enfants portent sur la pression sociale, les raisons économiques, celles liées à la vie des filles et à l'absence d'opportunités ou d'alternatives socioéconomiques. Il ressort globalement que le mariage des enfants reste toujours perçu comme une tradition et un effet de mode dans les communautés. Il est un rempart contre l'introduction précoce des jeunes filles à l'activité sexuelle notamment quand elles commencent les causeries nocturnes. Les valeurs sociales sont très importantes pour les communautés et influent fortement les décisions en matière de mariage, y compris celui impliquant les enfants. Les parents ont une aversion pour la stigmatisation de la communauté en cas de grossesse hors mariage.

Vu le caractère économique que revêt le mariage du côté de la mère de la jeune fille, beaucoup de parents emploient leurs filles dans le petit commerce pour préparer économiquement cet événement important pour la famille. L'école qui constituerait un rempart contre le mariage des enfants peine à jouer son rôle dans les communautés pour plusieurs raisons. Dans l'imaginaire collectif, il est difficile pour une fille pubère de dominer les tentations et se consacrer aux études. Elle est vue comme un sujet d'attraction pour les hommes. Il faut que les parents la protègent d'un potentiel harcèlement sexuel ou d'une sexualité hors-mariage, et le mariage constitue la solution privilégiée pour le faire.

Les parents marient également leurs filles lorsqu'elles commencent à avoir leurs menstruations. Socialement, la famille élargie et les membres de la communauté attendent des parents qu'ils marient leur fille à l'âge de la puberté. Globalement, les parents préfèrent marier leurs filles lorsqu'ils considèrent qu'elles ont atteint une maturité physique. Les notions de maturité mentale ou émotionnelle n'apparaissent pas spontanément parmi les critères à respecter pour engager la fille dans une vie de couple.

Dans de nombreux cas, certaines filles préfèrent se marier jeunes pour rester conformes aux préceptes religieux. Le mariage est aussi un passage à l'âge adulte (émancipation) et les jeunes filles y voient souvent un raccourci pour passer au cercle d'adultes aux yeux de leurs parents et de la communauté. Le mariage garantit aussi une initiation à la sexualité de manière « légitime »

et acceptable socialement, sans oublier qu'il constitue un passeport de prise en charge des besoins de la jeune fille par la famille du jeune marié.

… et des actions à prendre

Les conclusions de ce rapport recommandent une approche intégrée impliquant les multiples acteurs sociaux qui interviennent dans la chaine de décisions maritales. Les interventions idéales doivent favoriser le processus de changement des normes sociales tout en créant des opportunités socioéconomiques pour les filles. Il faudrait ainsi parvenir à créer un environnement institutionnel et social favorable, soutenu par des changements structurels, une mobilisation communautaire et une législation efficace. Le mariage des enfants est à la fois un symptôme et une conséquence de la discrimination basée sur le genre, l'insuffisance de l'offre de service de base de qualité comme l'éducation et l'information en matière de santé, y compris la santé reproductive.

I. Contexte et justification

Le mariage des enfants se définit comme l'union officielle ou non de deux personnes avant l'âge de 18 ans. De nos jours, le mariage d'enfants demeure toujours une préoccupation mondiale. Le phénomène est notamment plus répandu en Afrique. Le Niger est le pays qui enregistre la plus forte proportion de mariage d'enfants dans le monde avec 76% selon les résultats du rapport de l'UNICEF 2016. En effet, à 16 ans, 24,2% d'entre elles sont déjà mères ou enceintes (EDSN, 2012). Il faut aussi souligner que trois filles sur quatre sont mariées avant à l'âge de 18 ans. Au Niger, le mariage d'enfants est plus fréquent en milieu rural où la scolarisation des jeunes filles reste très faible. Le désir d'avoir un nombre élevé d'enfants est prépondérant chez les hommes tout comme chez les femmes. La natalité, couplée d'un mariage et d'une maternité d'enfants, est très forte dans ce milieu.

Plusieurs facteurs socioculturels expliquent cette situation. L'un d'eux concerne le fait qu'une activité sexuelle d'enfants et intense des jeunes filles est très mal perçue en milieu rural. Cela nuit à l'image des familles touchant fortement leur honneur. Par conséquent, les parents préfèrent que leurs enfants s'initient à une activité sexuelle dans le cadre légal du mariage conformément aux mœurs au Niger. L'ignorance des enfants et de leurs parents sur les conséquences néfastes du mariage des enfants est aussi l'une des raisons qui explique cette pratique.

Dans certains cas, par souci de raffermir l'amitié et la parenté, le mariage des enfants s'effectue via un arrangement entre les familles, généralement sans le consentement des concernés. La pauvreté joue également un rôle important dans cette pratique. A cause des difficultés économiques, les parents optent pour le transfert de la prise en charge de leurs enfants en les mettant en union très tôt. Cela permet en même temps de mettre leurs enfants à l'abri du besoin mais également à la famille d'avoir une autre source de revenu à travers les dons reçus du gendre. Les parents sont aussi attirés par la position sociale dans la société des familles d'accueil de leurs filles. Par conséquent, ils sont toujours prêts à accepter la demande d'un prétendant issu d'une famille de haut rang social quel que soit l'âge de leurs enfants. La capacité à ne pas pouvoir maintenir plus longtemps les jeunes filles à l'école favorise également le mariage d'enfants au Niger et plus particulièrement dans la zone de Maradi.

Il convient de rappeler que le mariage d'enfants entraine des grossesses précoces, des abandons scolaires, la mise en mal d'une perspective d'avoir des emplois durables, des problèmes graves de santé de la reproduction dont la fistule obstétricale handicapant certaines femmes à vie, des décès en couche, une mortalité infantile élevée, une malnutrition sévère ainsi qu'un retard de croissance des enfants. Il contribue également à l'indice synthétique de fertilité des femmes qui est très élevé et par la même occasion à l'accroissement rapide de la population.

Globalement, 34% des décès maternels sont enregistrés dans les tranches d'âges 15-19 ans, ce qui en fait la première cause de mortalité dans cette tranche d'âges (INS, 2013). Au regard de la diversité et de la multiplicité ethnique et culturelle, cette pratique ne fait que se perpétuer malgré

les efforts aussi bien de l'Etat que des partenaires au développement. Dans le souci d'appuyer le gouvernement du Niger pour faire face à cette situation, Save the Children a initié le projet « le mariage n'est pas un jeu d'enfant » dans la région de Maradi précisément dans le département de Tessaoua où cette pratique s'observe avec une certaine ampleur. Afin d'appréhender le mariage d'enfants et de comprendre en profondeur d'une part les facteurs et déterminants favorisants la perpétuation de cette pratique et d'autre part de comprendre les obstacles qui influent sur les comportements individuels et collectifs qui y sont à la base, Save the Children a commandité la présente étude.

A l'issue de cette étude, Save the Children développera une stratégie de communication pour un changement social et comportemental vis-à-vis du mariage des enfants en ciblant les différents groupes identifiés par cette recherche et en élaborant des messages et outils de communication ainsi que les canaux de communication et de media pour véhiculer ces messages.

II. Objectifs de l'étude

L'objectif principal de la recherche est de mieux comprendre les déterminants, les valeurs, les perceptions, et les comportements relatifs au mariage des enfants dans un premier temps. Dans un second temps de connaitre les différentes personnes et groupes de personnes impliquées (les cibles primaires et secondaires). La recherche aidera à l'élaboration d'une stratégie de communication de changement social et comportemental des groupes cibles primaires et secondaires en vue de réduire la pratique du mariage des enfants au Niger et en particulier dans les villages d'intervention du projet.

En particulier, l'investigation identifiera les connaissances, attitudes, croyances, comportements, valeurs, coutumes, attentes, réglementations, perceptions des normes sociales, perceptions de l'efficacité de ces normes et pratiques, perceptions et motivations des individus, des communautés, des organisations / institutions sociales et les réseaux sociaux en ce qui concerne le mariage des enfants et les facteurs qui perpétuent et empêchent le mariage des enfants dans les communautés.

Compte tenu de la nature exploratoire de ces travaux, l'étude ne cherche pas à tester des hypothèses précises, mais plutôt à en générer, pour expliquer comment les populations d'études définissent, appréhendent et conceptualisent le mariage des enfants. Cette investigation devrait permettre de situer les facteurs qui influencent la prise des décisions et les enjeux autour du mariage des enfants à travers un va et vient entre les questions de base et celles de relance.

III. Résultats attendus

Au vu de la nature exploratoire de la recherche qualitative, des résultats attendus ne sont pas définis au début de l'étude. L'analyse des données collectées lors de l'étude offrira des informations sur les questions de recherche centrales. Sur la base de ces résultats, la stratégie de communication de changement social et de comportement peut être développée, et les activités

du projet (comme celui des écoles de maris), de l'information de santé et des droits sexuels et reproductifs, et d'autres activités visant à modifier les connaissances, les attitudes, les normes et le comportement des parties prenantes peuvent être adaptés et améliorés. Ces activités de communication peuvent ainsi être adaptés aux connaissances, attitudes et comportements actuels de chacun des groupes cibles, de sorte que le changement que le projet vise à instaurer, à savoir éliminer le mariage des enfants, soit impulsé de l'intérieur et par les parties prenantes primaires et secondaires.

IV. Méthodologie

Conformément aux termes de référence, la présente étude est purement qualitative. Elle utilise deux techniques de collecte de données complémentaires qui sont les entretiens approfondis et les focus groups. Les assistants de recherche ont effectué les entretiens approfondis auprès des principaux répondants.

4.1 Conduite des focus groups

Six assistants de recherche ont été recrutés pour réaliser les focus group sur le terrain. Les consignes méthodologiques suivantes leur avaient été données :

- Minimum 6 et maximum 12 personnes par focus group ;
- Les participants doivent être de la cible primaire ou de la cible secondaire ;
- Les focus group seront organisés dans cinq (5) villages d'intervention de Save The Children dans la commune de Tessaoua ;
- Les groupes de discussion sont formés par rapport à l'âge : 12-19 ans mariés et non mariés, des filles et garçons pour la cible primaire ;
- Chaque focus groupe dure au maximum 1h 30 mn et est effectué en langue locale et enregistré avec un dictaphone ;
- Les enquêteurs utiliseront leurs réseaux sociaux pour constituer les focus group ;
- Chaque focus group donne lieu à une synthèse écrite.

4.2 Conduite des entretiens approfondis

Les assistants de recherche ont mené des entretiens individuels dans les six sites d'étude avec les cibles primaires et secondaires. Les consignes méthodologiques sont les suivantes :

- Réalisation de 47 entretiens individuels (EI) avec les cibles primaires et secondaires dans la ville de Tessaoua et dans les villages d'intervention ;
- Enregistrement avec le dictaphone de tous les entretiens individuels ;
- La durée maximale d'un entretien est d'une heure ;
- Les participants doivent être de la cible primaire ou de la cible secondaire.

4.3 Dispositif de suivi de l'enquête

Les assistants de recherche recrutés (5 assistants, 3 hommes et 2 femmes) ont une expérience en recherche qualitative. Toutefois, avant leur envoi sur les sites de recherche, ils ont été formés sur les outils spécifiques (voir annexe) et la méthodologie propre à cette étude, en tenant compte des réalités contextuelles du milieu d'étude. Des rencontres de restitution effectuée à la fin de chaque journée ont permis de faire le bilan des travaux accomplis, de prendre connaissance des résultats, de discuter des problèmes rencontrés et d'apporter des solutions à ces derniers. Tous les entretiens et les focus groups ont été enregistrés et transcrits, ce qui a permis d'analyser les notes de transcription.

4.4 Catégories d'acteurs concernés par l'enquête

Cibles primaires

Les enfants et leurs parents sont les premiers concernés par cette pratique et les problèmes qu'elle engendre. Nous avons planifié et interroger les garçons et les filles âgés de 12 à 19 ans ainsi que leurs parents. De manière spécifique, les cibles primaires sont composées de :

- Pères de filles et de garçons de 12 à 19 ans déjà mariées ;
- Les mères de filles et de garçons de 12 à 19 ans déjà mariées ;
- Les pères de filles et garçons de 12 à 19 ans qui ne sont pas mariées ;
- Les mères de filles et garçons de 12 à 19 ans qui ne sont pas mariées ;
- Les filles de 12 à 19 ans mariés ;
- Les garçons de 12 à 19 ans mariés ;
- Les filles de 12 à 19 ans non mariés ;
- Les garçons de 12 à 19 ans non mariés ;
- Autrui qui prends les décisions finales des mariages des enfants (comme par exemple les oncles, les tantes, les grand-mères et les grands-pères).

Cibles secondaires

Les effets ainsi que les causes en amont de la pratique du mariage des enfants peuvent être compris à travers des entrevues avec plusieurs couches sociales de la société dont les principales retenues ici sont :

- Les élus communaux (le maire ou le chargé d'état civil) ;
- Les leaders communautaires et traditionnels ;
- Les religieux (les imams, les prêtres, pasteurs) ;
- Les présidentes des groupements féminins ;
- Les communicateurs traditionnels (comme les conseillères nuptiales) ;
- Les enseignants ;
- Les agents de santé ;
- Les animateurs de la radio communautaires.

4.5 Nombre de personne interrogées

Le nombre de personnes ayant pris part à la collecte des données se trouve résumé dans le tableau suivant.

Tableau 1 - Récapitulatif des personnes interrogées

Villages/Ville	Nombre de personnes		
	EI	FG	Nombre de personnes
Takatsaba Maradi	9	10	73
Garin Malam	9	9	74
Gorga	8	9	60
ELDawa Haussa	8	9	61
Kalgo Haussa	9	7	57
Tessaoua	7	0	7
TOTAL	**50**	**44**	**332**

4.6 Organisation et conduite des groupes de discussion

Le tableau suivant donne la répartition par catégorie des différentes personnes ayant pris part aux focus group. Ces cibles ont été sélectionnées selon l'échantillonnage par choix raisonné.

Tableau 2 - Récapitulatif des FG par groupes cibles

Villages/Ville	Type de FG	Catégorie d'enquêtés	Nombre de FG
Takatsaba Maragi	Garçons	Mariés 12-19 ans	1
	Garçons	Non mariés 12-19 ans	1
	Filles	Mariées 12-19 ans	1
	Filles	Non Mariées 12-19 ans	1
	Pères enfants	Mariés 12-19 ans	1
	Pères enfants	Non mariés 12-19 ans	1
	Mères enfants	Mariés 12-19 ans	1
	Mères enfants	Non mariés 12 – 19 ans	1
	Leaders communautaires		1
	Enseignants		1
Garin Malan	Garçons	Mariés 12-19 ans	0
	Garçons	Non Mariés 12-19 ans	1
	Filles	Mariées 12-19 ans	1
	Filles	Non Mariées 12-19 ans	1
	Pères enfants	Mariés 12-19 ans	1
	Pères enfants	Non mariés 12-19 ans	1
	Mères enfants	Mariés 12-19 ans	1
	Mères enfants	Non mariés 12-19 ans	1
	Enseignants		1
	Présidentes des femmes		1
Gorga	Garçons	Mariés 12-19 ans	0
	Garçons	Non Mariés 12-19 ans	1
	Filles	Mariées 12-19 ans	1
	Filles	Non Mariées 12-19 ans	1
	Pères enfants	Mariés 12-19 ans	1

	Pères enfants	Non mariés 12-19 ans	1
	Mères enfants	Mariés 12-19 ans	1
	Mères enfants	Non mariés 12-19 ans	1
	Présidentes des femmes		1
	Leaders communautaires		1
Eldawa Haussa	Garçons	Mariés 12-19 ans	0
	Garçons	Non Mariés 12-19 ans	1
	Filles	Mariées 12-19 ans	1
	Filles	Non Mariées 12-19 ans	1
	Pères enfants	Mariés 12-19 ans	1
	Pères enfants	Non mariés 12-19 ans	1
	Mères enfants	Mariés 12-19 ans	1
	Mères enfants	Non mariés 12-19 ans	1
	Présidentes des femmes		1
	Leaders Communautaires		1
Kalgo Haussa	Garçons	Mariés 12-19 ans	0
	Garçons	Non Mariés 12-19 ans	1
	Filles	Mariées 12-19 ans	1
	Filles	Non Mariées 12-19 ans	1
	Pères enfants	Mariés 12-19 ans	1
	Pères enfants	Non mariés 12 -19 ans	1
	Mères enfants	Mariés 12-19 ans	1
	Mères enfants	Non mariés 12-19 ans	1

Points forts

La qualité des informations collectées dépend de la performance des agents de collecte (assistants de recherche) et des conditions générales de la tenue des groupes de discussion. Lors des opérations effectuées et d'une manière générale, les points forts suivants se dégagent :

- Une bonne collaboration avec les autorités communales et communautaires ;
- Une maîtrise des outils de collecte des données par les assistants de recherche. La formation reçue ainsi que l'expérience des assistants expliquent en partie ce succès ;
- Avec l'appui des coachs et l'expérience des assistants, l'intégration dans les villages a été relativement facile.

Points à améliorer

Il y a eu certains manquements dont l'absence aurait contribué à améliorer davantage la qualité des opérations de collecte des données. Parmi ces faiblesses :

- La mauvaise qualité de la sonorisation due aux problèmes d'enregistrement de certains audios ;
- Une possible interférence des coachs sur les réponses de certaines cibles dans un village cible. Il semble que les coachs préparent certains enquêtés sur les perceptions à formuler sur les mariages des enfants. Cette situation a été surmontée en laissant de côté tous les enquêtés proposés ou choisis par les coachs.

- L'absence des enseignants pour organiser les discussions dans certains villages. Cela est dû en partie par le fait que la collecte des données a eu lieu pendant les congés de noël ;
- Le refus ou l'absence des garçons mariés de 12-19 ans pour organiser les discussions dans les villages d'El-Dawa et Kalgo.

Globalement, ces difficultés ne sont pas de nature affectées la validité des informations recueillies, lesquelles représentent la vision et les perceptions d'une cible très variée sur le mariage des enfants.

V. Principaux résultats

5.1 Représentation du mariage des enfants

> *« Certains se marient pour ne pas bafouer leur vie, c'est-à-dire, fuir Satan, car celui-ci est une mauvaise créature. Quand tu te retrouves avec une fille et que vos regards se croisent constamment, Satan te pousse à commettre une faute grave. C'est pour éviter cela qu'on décide souvent de se marier afin de préserver la dignité ».*
>
> (FG Garçons mariés 13-19 ans, Takatsaba 2018)

Dans les communautés Haussa et plus spécifiquement dans la région de Maradi, la pression de se marier tôt est très forte pour les filles et leurs parents (Daniel P., Fatima A., Quentin W. 2017). Trouver un mari convenable à leur fille est synonyme de la mettre en sécurité. Le mariage est un rempart contre les grossesses hors mariage. Dans la culture nigérienne, avoir une grossesse hors mariage représente une grande honte dans la société. Pour éviter la honte et le déshonneur, les parents préfèrent marier leurs filles à bas âge surtout si elles commencent les causeries nocturnes. Cette pression est différente chez les garçons. Les garçons se marient en moyenne à l'âge de 18 ans. Les parents choisissent à leurs enfants les conjointes pour le mariage afin d'éviter le déshonneur en engrossant une fille avant le mariage. Ces décisions sont prises si les garçons multiplient les sorties nocturnes avec plusieurs filles à la fois. Cette situation arrive souvent suite à des plaintes des parents de certaines filles.

Dans les villages d'étude, les jeunes voient le mariage comme une tradition. En ce sens, il faut accomplir ses obligations sociales et tous les membres de la communauté doivent se marier dès qu'ils atteignent l'âge. La plupart des filles non scolarisées se marient à partir de 12 ans et les garçons à 14 ans. Cette idée est généralement partagée par les leaders religieux qui perçoivent le mariage comme une union sacrée pour accomplir le devoir musulman. Certains enfants partagent cette idée des leaders religieux en pensant que le mariage représente une préservation de la foi et permet d'éviter les relations sexuelles hors mariage. Pour ces jeunes, la vie est pleine de tentations et pour s'y échapper le mariage est donc une solution. Pour les jeunes garçons non mariés, le mariage est fait dans le but de satisfaire leur plaisir sexuel. La majorité des jeunes se

marient par plaisir. Ils se marient pour conquérir leur indépendance et se soustraire du joug de la famille élargie.

5.2 Les causes du mariage d'enfants

Les causes du mariage d'enfants sont multiples et complexes. Selon la communauté d'étude, les causes du mariage sont classées en plusieurs catégories inter-liées : la peur de tomber enceinte avant le mariage, la mode, la raison économique, les causeries nocturnes enfants et l'échec scolaire.

Figure 1: Raisons évoquées pour le mariage d'enfants par les interviewés

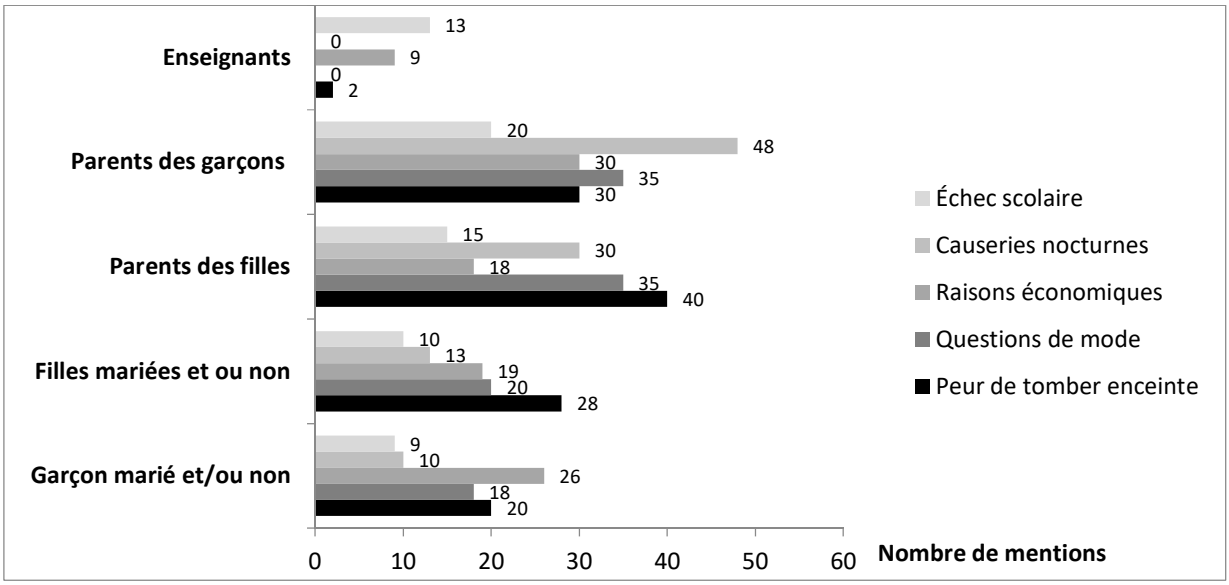

La peur de tomber enceinte avant le mariage et la mode sont les raisons les plus évoquées par les interviewés. Mais les causes sont multiples. Les unes pourraient engendrer les autres. Leurs associations pourraient davantage engendrer le mariage d'enfants.

Peur de tomber enceinte avant le mariage

> *« Beaucoup de choses se produisent ici chez nous. En effet, tu as un enfant qui ne reste pas tranquille (débauche). Par peur qu'il n'attire de la honte à la famille, tu préfères mieux le marier pour avoir la conscience tranquille. Quand un père voit son fils tourner autour des jeunes filles donc, il s'inquiète, et cherche à savoir quel est l'objectif de cet enfant. En fonction de cela, il peut décider de le marier ».*
>
> EI avec un père de garçon non marié, Gorga 2018

La peur de tomber enceinte avant le mariage est la première raison évoquée par les interviewés avec 24,09%. Le fait d'éviter à leurs filles de tomber enceinte hors mariage pousse les parents à les donner en mariage. Ce dernier devient un symbole pour protéger leur progéniture et leur éviter le déshonneur. Les enfants et les parents interrogés sur cette question mettent en avant la

peur de voir que leurs progénitures tombent dans la délinquance sexuelle avant le mariage. Pour expliquer ce phénomène un père de garçons affirme en ce sens :

Le risque de tomber enceinte ou d'enceinter une fille avant le mariage est élevé si les enfants commencent les sorties nocturnes. C'est pourquoi les parents légitiment leur action en mariant les enfants. Certains parents sont conscients que leurs enfants sont sexuellement actifs. Cela s'observe à travers certains comportements entre les filles et les garçons à travers leurs multiples fréquentations. Pour éviter et prévenir les grossesses hors mariages, les parents préfèrent que les garçons soient mariés avant que le pire ne se produise. Certains avis sont largement partagés par la communauté et les populations approuvent le mariage des enfants dans la mesure où ces derniers sont sexuellement actifs.

Questions de mode

> *« Vouloir se marier pour être au diapason de mes amis. Se marier pour se préserver de la fornication et satisfaire le besoin sexuel dans le cadre légal du mariage conformément aux prescriptions islamiques ».*
>
> EI avec jeune de 18 ans dans le village de Garin Malan, décembre 2018

Dans les villages, le mariage s'effectue souvent par génération. Cette situation est devenue comme une mode dans les communautés. 21,68% des personnes ont évoqués cette raison est plus évoquée par les parents des filles et garçons (Cf. tableau n°4). Les enfants de la même tranche d'âge se marient presque la même année. Les parents et leurs enfants se voient dans l'obligation de les marier par influence. Un jeune collégien de 18 ans, se sentait gêné d'être le seul célibataire parmi ses amis d'enfance du village, déclare :

Les jeunes pensent qu'avoir des enfants à jeune âge est un signe de conformité à la mode communautaire et un acte de bravoure car elle permet de s'assurer de la relève de demain.

Raisons économiques

> *« Les parents obligent les filles vendeuses à tout vendre et amener de l'argent. Si elles ne réussissent pas cependant à tout vendre, elles peuvent passer par tous les moyens pour apporter quand même cet argent. L'éducation est mise entre parenthèses. Et cela engendre le mariage d'enfants ».*
>
> FG avec les enseignants, Takatsaba, décembre 2018

La pauvreté a occasionné la démission des hommes dans la gestion du foyer et dans l'éducation des enfants. Avec la paupérisation galopante des ménages due à la succession et à la récurrence des campagnes agricoles déficitaires et à la progéniture nombreuse, les hommes ont laissé les brides de leur ménage dans les mains des femmes. Ces dernières pour se tirer d'affaire, utilisent

cette progéniture, les fillettes notamment, de manière exagérée dans le petit commerce, les condamnant à déambuler à longueur de journées sur les places publiques, voire les marchés, les exposant à la tentation et à la sexualité d'enfants. Les jeunes filles prennent facilement goût à l'argent et au gain facile, facilitant du coup la fréquentation des lieux de rencontres susmentionnés et les sorties nocturnes. Selon le résultat de cette étude, 20,48% des raisons évoquées soutiennent que le mariage d'enfants est lié en partie pour des raisons économiques et cela s'observe chez les filles et les garçons.

Dans les communautés d'étude, les mères des filles dépensent beaucoup lors des cérémonies. Ces dépenses s'observent lors des pratiques communautaires (biki par exemple) et aussi lors de kayan Daki (décor de la chambre de la jeune, les matelas, le lit, les nourritures) et de somme d'argent que la belle-famille gratifie au jeune marié en signe de reconnaissance. Toutes ces dépenses sont assurées en grande partie par la mère de la jeune fille.

Photo 1 − Décor (Kayan daga) d'une jeune mariée le jour de son mariage

Photo 2 − Jeunes filles déscolarisées vendant des nourritures dans une place publiques

Les mères des filles programment le mariage de leur fille sur plusieurs années afin de réduire le choc économique. Les filles sont servies ou obligées de vendre des nourritures dans les villages et/ou aux marchés hebdomadaires des villages environnants au détriment de l'école. Dans les marchés et les places publiques, les jeunes filles rencontrent les hommes et l'idée du mariage et de la sexualité naissent. Ces jeunes filles sont promues au mariage dès qu'elles ont un prétendant riche (sans tenir compte de son âge). Cette situation pousse les mères à donner en mariage leurs filles précocement.

Pour les garçons, le mariage coute moins cher. Avec un montant moindre (10000 FCFA par exemple), un garçon pourrait avoir une femme au village et le reste des dépenses (lit, matelas, nattes, genres, les ustensiles de cuisines, argent liquide, vivres…) est pris en charges par la famille de sa future épouse. Le mariage est considéré chez certains comme une source des fonds de commerce d'où son appellation dans les localités d'étude ''Armé riiba'' (mariage fonds de commerce). Cette pratique trouve son fondement dans la tradition. La famille des jeunes mariées doit obligatoirement accompagner leurs filles chez leur gendre avec une énorme quantité de

vivres et d'argent liquide. Cet accompagnement permettra au jeune marié de bien prendre sa femme en charge pendant au moins 6 mois et la somme d'argent servira aux fonds de commerce. Mais de nos jours cette pratique a changé de sens. Les hommes maintenant multiplient les mariages dans le but de recevoir les cadeaux et divorcent la jeune mariée après quelques mois de mariage.

Causeries nocturnes

> *« Un mariage d'enfants a des règles. D'abord, tu as une fille qui ne reste pas tranquille, et toi le père tu sais que ta fille ne reste pas tranquille. Et tu sais aussi qu'elle a un copain. Là tu es obligée de te séparer d'elle en la donnant en mariage quel que soit son âge. Parce qu'il est plus préférable de la marier que d'être la risée de tout le village lorsqu'elle fera quelque chose de blâmable ».*
>
> FG avec les mères des filles mariées, Kango Haussa

Selon les résultats de cette étude, 20,28% des parents soutiennent l'idée selon laquelle les enfants doivent être mariés précocement. Cette décision est prise afin de protéger leurs enfants contre les grossesses hors mariage. Cette idée trouve son fondement dans le fait les enfants s'adonnent à des causeries et des sorties nocturnes. Le mariage pourrait éviter aux parents d'être la risée du village. Ils ont peur que la jeune fille ne tombe enceinte avant le mariage. Ces parents affirment que :

L'idée développée autour de cette décision est prise à titre préventive pour éviter que la fille ne tombe enceinte hors mariage. Selon les garçons, le mariage est une protection pour éviter aux jeunes la fornication.

Le mariage d'enfants existe dans les villages et les villageois en sont en conscients. Les jeunes enfants sont mariés à l'âge de 12 ans avec toutes les conséquences possibles. Selon une présidente de groupement féminin, le mariage des enfants est en nette régression dans la ville de Tessaoua. Cela a été possible grâce aux actions des partenaires et ONG qui font des sensibilisations sur les ondes des radios communautaires. Ces structures impliquent toutes les parties prenantes comme la mairie et organisent des réunions et des rencontres sur des thématiques en lien avec le mariage d'enfants.

Échec scolaire

> *« Il y a le laisser aller ; il y a aussi l'esprit enfantin et le manque d'objectif. Aussi, les parents ne sont pas conscients de la valeur de la chose. Et un enfant, c'est comme un gobelet, si tu le jettes dans l'eau et que tu n'appuies pas, il flânera toujours au-dessus. Les parents, c'est eux qui perçoivent le futur et orientent les enfants vers ce qu'ils ont perçu ».*
>
> FG avec les leaders communautaires à Gorga, décembre 2018

Dans les communautés étudiées, les écoles primaires souffrent des difficultés cruciales. Parmi ces difficultés on peut citer les multiples grèves des enseignants, l'absence ou manque des classes en matériaux définitifs, le paiement de l'argent de COGES. Tous ces problèmes conjugués ne favorisent pas une école de qualité et non plus aux maintiens des enfants à l'école. Selon les statistiques de la Scolarisation des jeunes filles (SCOFI), il existe une forte déperdition scolaire entre le primaire. Le taux de la transition scolaire des filles du primaire au CEG dans la région de Maradi est de 51,1% alors que celui de l'achèvement est de 14,4%. Cet état de fait favorise le mariage des enfants puisqu'il n'existe pas assez d'activités qui puisse occuper les enfants. Dans les focus groups, les parents affirment aussi le manque des suivi par les parents, le lasser aller aux enfants et l'interdiction de châtiment corporel à l'école. Ce changement introduit dans le système éducatif a amené un grand bouleversement dans la suite des enfants au détriment de leur réussite. Lors des focus groups, les leaders communautaires affirment de ce qui suit :

Par ailleurs les élèves qui ont eu la chance de continuer les études au CEG rencontrent eux aussi des difficultés. A cause de l'indisponibilité des CEG, la transition de l'école primaire au secondaire est un handicape majeure à la continuité de la scolarisation pour les enfants des villages. Certains élèves doivent parcourir une longue distance pour se rendre dans un autre village. Ce va et vient incessant pousse les élèves à abandonner le secondaire prématurément et se marier.

Les difficultés que vivent les enfants peuvent aussi être à l'origine des renvois. Mis à part ces difficultés, il y a aussi la distance qui est assez longue. Les problèmes aussi dans la famille comme le manque de nourriture, peuvent causer le renvoi des enfants, car parfois il est difficile pour eux d'aller à l'école le ventre vide. Même s'ils y vont, ils ne peuvent pas bien comprendre que l'école moderne ne joue plus son rôle d'antan, celui d'instruire et d'éduquer les enfants et avoir un emploi à l'avenir. Cet échec scolaire trouve ses causes lointaines. Parmi ses causes, on peut noter la peur des parents à sauver l'honneur de leurs filles pour éviter les grossesses hors mariages. Certaines filles sont enceintées par leurs propres enseignants pendant l'année scolaire.

Les filles de 12-19 ans mariées pour des raisons de déscolarisations. L'école n'assure plus comme par le passé son rôle d'éduquer l'enfant jusqu'à l'obtention du diplôme et avoir un emploi dans l'avenir. Les enfants sont exclus de l'école très tôt en classe de CM2, et delà la fille pourra être donnée en mariage. Dans certains cas les filles, une fois achevée les cycles primaires ne partent pas au collège d'enseignement général (CEG) situé dans une autre localité. Ces enfants rencontrent divers problèmes de tuteurs dans la communauté d'accueil. Parmi ces difficultés, celui de manque de tuteur est le plus cité. Il y a aussi la distance entre le CEG et le village des enfants. Tous ces paramètres découragent les parents à envoyer les enfants à l'école et préfèrent marier après le cycle primaire. Les filles qui ont eu la chance de franchir le primaire au collège, certaines sont mariées suite à leur échec au BEPC.

Le problème de tuteurs dans la ville de Tessaoua handicape la scolarisation des filles villageoises au secondaire. Pour certains tuteurs les élèves deviennent comme de la main-d'œuvre pour eux. Les élèves sont utilisés à faire les travaux ménagers dès leur descente. Du coup, cela entrave les

temps des révisions. Le système de tutorat ne répond mieux sa mission traditionnelle. Rares sont les enfants confiés qui n'évoquent pas la négligence du tuteur comme la cause principale de l'abandon et dans une certaine mesure du mauvais résultat scolaire.

Pour certains, l'échec scolaire est souvent lié au manque de suivi des parents. Les filles sont obligées de vendre des galettes dans les villages et cela favorise le contact avec les hommes. Certaines filles sont « engrossées » lors de la vente des nourritures.

D'autres problèmes s'ajoutent à la déscolarisation de la jeune fille et font augmenter le mariage des enfants. Parmi ces problèmes, il y a l'impunité des auteurs des grossesses des enfants scolarisés et l'ignorance de certains parents afin de porter plaintes. Des cas des figures sont rencontrés dans les communautés étudiés, quelques interviewés nous relatent ceci : «Mais dans ce village il y a un exemple. Une fille a été enceintée; ET rien ne s'est passé par rapport à cela. ET le garçon, ET la fille, sont toujours là, vivants. Donc ces genres de cas font que les gens ont des réticences à appliquer ce que disent l'ONG sur le mariage d'enfants » (FG avec les enseignants à Takatsaba, décembre 2017)

5.3 Décision du mariage

Dans les communautés étudiées, les parents prennent la décision de marier leurs filles pour deux raisons évoquées : Début des règles menstruelles et la gabaries.
Ces situations s'observent chez les filles comme chez les garçons. Pour ces derniers, c'est suite aux plaintes des parents de jeunes filles que la décision du mariage se prend.

Début de règles menstruelles

> *« C'est que de nos jour les filles voient leur règle rapidement. Dès que les parents constatent la fille a commencé à faire ces menstrues, ils craignent que la fille tombe dans la main d'un homme qui lui gâté c'est pour cela qu'il marie très vite la fille. Parfois des qu'on voit la fille mure physiquement avec des seins qui bouge les parents se précipitent pour lui trouve un prétendant même si elle son âge n'est pas grand ».*
>
> EI avec un garçon non marié, 18 ans, Takatsaba

Pour les partisans du mariage d'enfants, la décision de marier une fille est prise dès que cette dernière commence ses premières règles menstruelles. A ce stade, les parents sont inquiets car la fille est susceptible de porter une grossesse suite à un seul rapport sexuel. La majorité des parents pensent que les filles ayant leurs premières règles menstruelles sont dans les risques. Elles sont tentées de faire l'amour, d'où le risque de tomber enceinte. Quelques-uns de nos enquêtés affirment ceci :

Corpulence

> *« Une femme pourrait décider du mariage de ses enfants si elle est riche. Cette décision est prise par la mère sur le choix du conjoint de sa fille ou de son enfant. Nous les hommes, parfois nous sommes fautifs. Nous sommes même peu responsables. Toi tu n'as rien, c'est ta femme qui a l'argent et qui fait tout. Quel droit as-tu d'exprimer ton avis ?... ».*
>
> FG, pères des garçons non mariés à Gorga, décembre 2018

Chez certains parents la corpulence de la jeune fille pourrait être un indicateur du mariage. Une fille qui a une gabarie corporelle est susceptible d'être mariée rapidement. Selon certains parents la taille de la jeune fille est un révélateur car ils supposent qu'elle est mûre pour supporter le mariage.

La décision du mariage est prise en grande en partie par les parents des enfants. Pour les garçons, la décision est motivée par les multiples fréquentations chez les filles. Pour réduire leurs mouvements et leurs délinquances, les parents décident de trouver une prétendante à leur enfant. Le choix de la prétendante est fait le plus souvent dans une famille proche ou dans l'une des familles qui a une alliance parentale. Dans ce cas de figure, ce sont les parents qui prendront en charge les dépenses des cérémonies. Mais dans une autre circonstance, les parents peuvent imposer à leurs enfants de se marier selon leurs choix. Cela suppose que l'enfant dispose ses propres moyens pour organiser les cérémonies.

La décision de donner la main d'une fille revient logiquement à son père. Mais dans la réalité la prise de décision dépend de l'économique. La personne la mieux posée économiquement dans la famille décide du mariage des enfants. Le chef de famille a plus de pouvoir dans sa famille s'il prend en charge sa famille et pourra prendre toutes les décisions. Dans le cadre du mariage d'une fille, en général la mère prend la décision du mariage de sa fille car dans la majorité des ménages, les hommes ne contribuent pas du tout, c'est la femme qui se débrouille.

5.4 Raisons du non mariage

> *« Les filles ne partent nulle part, tu vas te patienter seulement et accepter la proposition de tes parents sinon tu vas avoir des problèmes ou même tes parents vont te laisser comme ça et tu seras mal vue ».*
>
> EI, fille mariée de 12 ans, El Dawa, décembre 2018

Le non mariage réside dans les moyens que disposent les parents de la jeune fille. Les parents peuvent retarder ou repousser le mariage de leur fille en cas de manque de moyens pour organiser le mariage de leur fille. Avant, les parents ont l'obligation de choisir la première femme à leur enfant. Ce choix est fondé sur l'interconnaissance. Le mariage avait pour but le renforcement de la cohésion sociale et la solidarité. Refuser le choix des parents est synonyme de désobéissance.

C’est souvent à la place publique ou sous l’arbre à palabre que se prenaient les décisions d’associer la fille de X avec le fils de Y. Le mariage était une affaire éminemment sociale où la parole des hommes est honorée.

Certaines filles refusent le choix de leurs parents et refusent catégoriquement le mariage d’enfants ou forcé. C'est le cas d'une fille qui a convoqué ses parents chez le chef de canton de Tessaoua où la décision de ses parents a été annulée. C'est un signal fort lancé à l'égard des parents que les temps ont changé et que les parents doivent laisser le libre arbitre à leurs enfants de choisir leurs propres conjoints à un âge avancé. Mais les filles qui prennent ces genres de décision sont toujours mal vues dans le village et en représailles, elles sont toujours sanctionnées. Les parents et familles proches refusent d'embellir leur chambre. Elles sont traitées de mal éduquée ou des déviantes.

Les filles qui refusent les choix de leurs parents sont souvent considérées comme des déviantes. Elles sont intimidées et sanctionnées de plusieurs façons. Ces sanctions pourraient aller de la mise en quarantaine, de châtiments corporels ou de refus de décorer la chambre.

La petite histoire d’une déviance positive

La jeune fille s’appelait Nana (nom d’emprunt), elle est âgée de 17 ans vivant avec sa grande sœur à Maradi. Elles sont originaires du village Gari (nom d’emprunt).

"Y a étudié et est devenue enseignante. Elle a épousé un enseignant. Elle vit à Maradi et est partie à Maradi avec sa sœur(Nana). Arrivée là-bas, avec le consentement de son mari, ils ont trouvé un enseignant pour sa petite sœur. Le Monsieur fait souvent de petits cadeaux que la grande sœur envoie aux parents afin de les convaincre de lui donner la petite sœur en mariage. Mais la fille ne voulait pas de l'enseignant. Malgré leurs efforts, la fille a opposé un refus catégorique à la proposition de ses tuteurs.

A l’arrivée des grandes vacances scolaires, Nana quitta vers son village en promettant de revenir à la rentrée prochaine. Les vacances finies, grande fut la surprise de ses tuteurs de constater que Nana refuse de revenir malgré les frais de transport qu’ils lui ont envoyé. Elle a compris que sa grande sœur et son mari avaient déjà programmé son mariage en dépit de son refus. Le stratagème était tel que le papa de Nana a lui-même accordé son avis favorable à ce mariage. Il était acquis à cette cause qu’il menaça de chasser sa fille, en compagnie de sa mère, si elle n'acceptait pas ce mariage. Nana était prête à quitter la maison familiale pour éviter ce mariage. Mais voyant que la menace s’étend à sa maman, elle a dû renoncer pour essayer une autre solution.

Nana est allée à Tessaoua exposer son problème à la cour du Chef de Canton. Celui-ci convoqua le père de la fille et lui demanda pourquoi il voulait forcer sa fille à se marier avec quelqu'un qu'elle n'aimait pas. Le père répondit que la fille avait grandi et que sa sœur lui avait fait le choix d'un bon mari. Le Chef de Canton a intimé l'ordre au père de laisser la fille choisir celui avec qui elle veut vivre. Aussi, il insista qu’il n’est point question que la mère de Nana quitte la maison. En outre, s'il arrive à apprendre des injures ou autres choses à l'encontre de la fille ou de sa mère par rapport à cette histoire, il convoquera le père à la Gendarmerie.

Le père s'est alors retiré et a lâché l'affaire. La fille est restée donc au village où elle a trouvé un jeune commerçant qui a même construit une maison en matériau semi-dur. Ils se sont entendu lui et la fille et ils se sont mariés. La grande sœur de Maradi était venue avec les autres au mariage de sa sœur. Mais comme ils avaient appris ce qui s'était passé à Tessaoua, ils n'avaient fait aucun cadeau à la fille comme le veut la tradition. Quand le mari de la fille avait appris l'histoire à son tour, il a voulu récompenser la fille pour l'avoir librement choisi après ce par quoi elle était passée. Ainsi, il dit n'avoir pas besoin des cadeaux que la fille devait traditionnellement amener au mari lors du mariage. C'est lui qui s'est engagé à tout faire pour la fille, y compris le lit et les ustensiles de cuisine".

5.5 Conséquences du mariage d'enfants

Le mariage des enfants a des nombreuses conséquences. Parmi les multiples formes de ces conséquences, on peut citer les risques sanitaires, le divorce ou l'instabilité du couple, l'inéquité de genre ou les violences à l'égard des jeunes filles, etc. D'autres conséquences sont cependant liées indirectement à cette pratique et il reste malheureusement difficile d'établir les liens de causes à effets. Parmi ces conséquences, il y a les grossesses précoces, l'abandon de l'école tôt, la perte de perspective d'emploi durable, les décès en couche élevés, la mortalité infantile élevée, la malnutrition grave ou sévère ainsi que le retard de croissance des enfants, un indice synthétique de fertilité élevé des femmes et une croissance exponentielle de la population. Selon l'INS, 34 % des décès maternels sont enregistrés dans les tranches d'âges 15-19 ans, ce qui en fait la première cause de mortalité dans cette tranche d'âges (INS, 2013)

Les risques sanitaires sont parmi les conséquences graves cités par les enquêtés. Une fille mariée précocement pourrait développer des fistules lors de l'accouchement ou être césarisée. Selon une fille mariée :

> *« Sur le plan social, la jeune fille ne sait pas vivre en société et avec sa belle-famille. Sur le plan de la santé, si elle tombe enceinte ne sait pas s'en prendre. La grossesse d'enfants pourrait la cause des problèmes graves lors de l'accouchement par exemple la fistule et aussi lui coûter sa vie ».*
>
> EI avec une femme mariée de 19 ans à Garin Malan, décembre 2018

Les causes du divorce sont multiples : l'incompréhension entre les conjoints, le mariage forcé, mariage d'enfants (ou mariage arrangé par les parents), la non prise en charge de l'épouse par son mari, etc. Le divorce est compris par plusieurs acteurs et le constat est très triste. En comparant à la situation du mariage d'antan, les jeunes se marient aujourd'hui sur des fausses bases ou pour des futilités. Cela a pour conséquence, des tensions qui naissent dans les ménages dès les premières semaines d'après le mariage. Aussi, c'est fréquent d'entendre qu'un jeune a battu sa femme à sang ou bien qu'une jeune fille a assommé son mari à coup de pilon. Motivé par l'ignorance, le jeune couple se comporte autrement dans le foyer conjugal, et ce comportement conduit généralement au divorce qui est une conséquence directe du mariage d'enfants.

La décision du divorce pourra être prise par les maris ou leurs parents ou le chef de village ou du canton. Selon certains interviewés c'est de l'irresponsabilité le fait de marier une fille à son jeune âge car en ce temps-là la fille n'est pas mûre pour le mariage et si elle divorce ses parents seront mal vus dans le village.

Dans certaine circonstance la femme peut demander le divorce. Par exemple si le mari n'arrive plus à assumer ses responsabilités de chef de famille à lui donner à manger, à l'habiller ou à la satisfaire au lit. Dans la plupart des cas, ce sont les maris qui divorcent les femmes. Le mari pourrait à tout moment divorcer sa femme par manque d'amour ou toute autre raison.

5.6 Solutions

> *« Sinon, pour les sensibilisations aussi on associe les jeunes. L'ONG "Aure ba wassan yaro ba" envoie chaque mercredi ici à Takatsaba une dame qui vient organiser une assemblée avec les jeunes ».*
> FG avec les garçons non mariés à takatsaba décembre 2018)

> *« Si des cas de violation des droits de l'enfant surgissent, ils partent rencontrer les parents de l'enfant pour résoudre le problème par le dialogue. Dans plusieurs cas de ce genre, les mariages ont été reportés ou annulés. Donc il y a une avancée ».*
> EI avec le père d'un marié à Takatsaba, décembre 2018

Pour lutter efficacement contre les mariages d'enfants, plusieurs actions sont entreprises par les acteurs. Il s'agit des autorités communales avec l'aide des ONGs, les radios communautaires, les leaders communautaires et les enseignants. Tous ces acteurs sensibilisent la population sur les enjeux au tour du mariage d'enfants. Ces sensibilisations consistent à rencontrer les jeunes pour leur parler du mariage.

Dans les villages, certains enseignants jouent un rôle significatif pour sensibiliser les parents et les enfants sur le mariage d'enfants. Pour ce faire des cadres de concertation se sont créés à l'initiative de certains ONG. Ce cadre joue un rôle très important car il se donne le moyen de recevoir les plaintes des jeunes filles qui sont forcées de se marier avec les hommes qui ne sont pas de leur choix. Il y a eu des cas des mariages qui se sont annulés suite aux plaintes déposées chez le chef du village et chef de canton de Tessaoua.

Au Niger, les radios communautaires jouent un rôle très important dans la sensibilisation des populations sur les thématiques touchant la vie socio-culturelle. A Tessaoua la radio Tarmamoua est au service de la population. Cette radio anime des émissions à l'endroit de la population. Des débats et sketchs sont animés dans les radios et des leaders communautaires sont invités afin d'édifier les parents d'enfants sur les conséquences des mariages des enfants.

Pour certains interviewés, l'Etat doit renforcer la législation en matière du mariage des enfants. Pour cela les lois de la république doivent contraindre les citoyens à respecter les droits des

enfants. Selon les agents de santé, des réunions périodiques sont organisées dans le village pour sensibiliser la communauté sur les inconvénients du mariage d'enfants et sur la planification familiale. Ces sensibilisations visent à expliquer aux différentes communautés les méfaits des mariages enfants afin d'éviter les complications liées aux grossesses d'enfant, et l'alimentation des nourrissons.

Plusieurs communautés ont changé la pratique communautaire des mariages d'enfants dans le cadre des actions des ONGs à travers le programme des mariages d'enfants. Les ONGs jouent un rôle capital dans le changement de comportement. Les informateurs clés des communautés étudiées ont confirmé ces faits et encouragent la durabilité des activités.

VI. Discussions

6.1 Compétences de vie

Les compétences de vie se définissent comme des capacités comportementales adaptatives et positives qui permettent aux individus de faire face efficacement aux exigences et aux défis de la vie quotidienne. Cela signifie qu'une fille ou une jeune femme possédant des compétences de vie se connaissent elles-mêmes, elles sont capables de se fixer des objectifs et de les atteindre, de prendre des décisions sensées, de nouer des relations saines, de faire valoir ses opinions à autrui (famille, conjoint, beaux-parents, médecin, dirigeants communautaires, etc.) et envers sa communauté, de résoudre des problèmes, de faire face aux situations et émotions difficiles, et de solliciter de l'aide en cas de besoin. (SWEDD, 2008).

Rare sont les enfants des communautés d'étude qui expriment leur opinion. Mais il existe certaines filles et garçons qui connaissent ce qu'ils veulent. Sur le mariage, très peu des enfants refusent le choix des conjoints par les parents. Il y a d'énormes efforts à fournir dans l'objectif de changer les normes sociales au niveau communautaire et individuel. La majorité des garçons et des filles ne connaissent pas la valeur de mariage et son objectif. Selon certains, le mariage est fait dans l'objectif d'avoir des enfants.

Aussi, il est clair que les enfants doivent développer leurs compétences pour exprimer leurs voix afin de participer dans la prise des décisions communautaires. Cette participation dans les discussions contribuera à résoudre certains problèmes ou à modifier les normes sociales liées au mariage d'enfants.

L'étude révèle une quasi-absence de l'opinion des jeunes et enfants dans le système du mariage au sein de la communauté visitée. Cela indique qu'il y a une sous capacitation des enfants dans ces communautés. Or, c'est quand les enfants acquièrent des capacités diverses en vie, qu'ils sont plus enclins à communiquer avec leurs parents et l'entourage familial ou communautaire et à négocier des « possibilités », y compris le report de calendrier de mariage. Cet état des faits est réconforté par la littérature abordant la contribution des enfants contre le mariage d'enfants. Les résultats issus des différentes études des projets destinés à la prévention des mariages d'enfants

révèlent que le rôle joué par la compétence de vie des enfants eux-mêmes, est un facteur déterminant de la prévention du mariage d'enfants. Les récits de vie relatés par les projets de prévention de mariage d'enfants nous informent que les jeunes et les adolescents (es) prennent confiance en eux (elles), transforment leur vie et celle de leur communauté et échappent au mariage d'enfants (UNICEF, 2014).

6.2 Rapport du genre

> *« Les parents sont réticents à inscrire leurs filles à l'école parce qu'ils n'auront pas la possibilité de les retirer pour les marier. Donc, ces derniers temps, l'inscription des filles a connu une baisse considérable et cela nous inquiète nous autres enseignants. L'année passée j'avais dans cette école 16 filles et 07 garçons au CM2, mais cette année j'ai 07 filles et 19 garçons. C'est un recul ! les parents se rendent compte que si les filles sont inscrites à l'école elles ne peuvent plus quitter pour les marier. Alors ils n'inscrivent plus leurs filles. »*
>
> FG avec les enseignants à Takatsaba, décembre 2019

Les garçons sont plus scolarisés que les filles dans les villages de l'étude. Avec l'avènement du programme le mariage n'est pas un jeu d'enfants par certains acteurs (ONGs), les parents n'ont plus la chance de retirer leurs filles de l'école primaire à cause du mariage. Attachant du prix à cette pratique du mariage d'enfants, les parents développent une contre stratégie : éviter d'inscrire les filles à l'école. Ils préfèrent ne pas les envoyer à l'école pour les marier précocement.

L'école ouvre la voie à l'égalité des chances entre les garçons et les filles et soumet les individus au même type d'activité sans distinction du sexe. Il existe une division de tâche dans les villages entre les garçons et les filles. Les garçons s'occupent des travaux qui acquièrent plus de force physique tandis que les filles s'occupent des travaux ménagers. Mais dans la réalité, les femmes sont plus occupées que les hommes car elles font les activités ménagères et champêtres. Aussi, elles sont occupées tous les mois de l'année alors que les hommes sont moins occupés pendant la saison sèche. Il faut noter que les filles sont moins scolarisées pour les longues études au village. Elles sont d'ailleurs envoyées à l'école au même titre que les garçons mais très peu d'entre elles achèvent le cycle primaire et encore moins la transition au cycle secondaire.

Bien que les actions des projets (sensibilisations) contre le mariage d'enfants aient abouti à la réduction d'inégalité basée sur le genre, au moins dans les inscriptions scolaires des enfants au niveau primaire, il n'en demeure pas moins que les filles de ces communautés soient toujours confrontées à la pratique du mariage d'enfants. L'étude révèle l'acquisition d'un succès, celui du maintien obligatoire à l'école des filles élèves. Mais cette approche à caractère obligatoire semble être mal accueillie par les parents d'élèves, y compris la communauté. La preuve est que dans certains villages de la communauté d'étude, les parents ont cessé d'inscrire leurs filles à l'école.

Certes, la scolarisation de la jeune fille est constamment présentée comme un des moyens de lutte contre le mariage d'enfants et de réduire les inégalités basées sur le genre, mais l'école n'est pas en soi un environnement protecteur contre le mariage d'enfants. Les mesures incitatives et d'accompagnement (soutien, cadeau, etc.) et le niveau d'implication des responsables sociaux (chefs de familles, enseignants, mères, chefs traditionnels, etc) influent beaucoup sur le résultat. Cet état des faits est réconforté par une étude conduite par le LASDEL dans les régions de Niamey et Zinder (Hamani, 2013) qui révèle que bon nombre de filles scolarisées sont retirées de l'école et mariées pendant les vacances scolaires et en plus, certains enseignants ont pris leurs élèves en mariage, alors même qu'ils sont censés protéger celles-ci contre cette pratique.

6.3 Aspirations

Avec les différentes sensibilisations menées par les radios et certaines ONGs, le mariage des enfants a connu une régression dans les communautés étudiées. Les ONGs jouent un rôle capital dans le changement de comportement. Plusieurs communautés ont changé la pratique communautaire des mariages d'enfants. Cet état de fait est observable dans les différents villages. Les enseignants issus de ces communautés nous affirment ceci : « Avant l'arrivée de l'ONG *"Aure ba wassan yaro ba"*, on avait l'habitude de marier les filles à 14 ou 15 ans ; et même à 13 ans si la fille grandit vite physiquement. Mais aujourd'hui les gens ont commencé à comprendre et à renoncer à ce genre de mariage. C'est la même chose pour les garçons. Les pères marient les garçons à 16 ou 17 ans. A ces âges, ils ne sont pas matures et ils finissent par abandonner la femme. Là aussi, ce phénomène connait un recul significatif » (FG avec les enseignants à Takatsaba, décembre 2018)

Les parents aspirent à ce que leurs enfants étudient à l'école et deviennent des fonctionnaires. Certains parents édifiés soutiennent leurs enfants à l'école et souhaitent qu'ils réussissent à travers celle-là.

Les parents aspirent à ce que leurs enfants trouvent de quoi assurer leur avenir. Au cas où ils ne seront pas loin dans leurs études, ils seront à l'école coranique et développer le petit commerce. Chaque parent souhaite la réussite de son enfant pour qu'à son tour l'enfant aide la famille à l'avenir. Pour la plupart des mères des filles non mariées, leur souhait est de voir leurs filles étudier à l'école. Pour d'autres c'est l'idée de monter leurs propres Activités Génératrices des Revenus (AGR).

Les enfants aspirent avoir un emploi dans l'avenir. Les garçons veulent être des tailleurs, des enseignants. Pour les filles, elles souhaitent devenir des petites commerçantes pour développer leur AGR, des couturières et pour les scolaires, elles souhaitent être des enseignantes et infirmières.

Certes, pour être enseignantes ou infirmières, il faut d'abord aller à l'école, y rester et avoir un diplôme. Les enfants ne sont pas toujours victimes du choix des autres, et le leur n'est pas toujours dénué de toute logique. Il leur manque, parfois, la prise de conscience nécessaire pour les convaincre d'aller à l'école et de n'y rester longtemps. Des mesures incitatives, des initiatives

heureuses sont indispensables pour gagner la lutte contre l'abandon scolaire. Des études ont montré que le contrat de motivation conclu entre l'élève et son père (ou mère) sur la base de l'obligation de ses résultats scolaires augmente sensiblement la chance de réussite scolaire et par conséquent le maintien des enfants à l'école (MENGUE, 1999). Or, dans la communauté étudiée, ils seraient peu nombreux à entreprendre ces petites initiatives qui motivent l'ardeur des enfants. Au Niger, les parents et familles recourent, plus spontanément, à des punitions et privations parfois très raffinées contre leurs enfants en cas d'échec scolaire ou des mauvais résultats que de leurs promettre des cadeaux pour les inciter à réussir. L'école doit alors être transformée en un véritable outil d'intégration sociale et culturelle, en utilisant des moyens en accord avec les valeurs fondamentales, plutôt que de s'accrocher aux manifestations perverties de ces valeurs pour stigmatiser des groupes socioculturels et socioéconomiques (KOM, 2009).

6.4 Communication

L'enquête réalisée montre que les radios communautaires constituent la première source d'information des parents et des enfants. Néanmoins, quelques insuffisances ont été constatées dans les activités conduites par celles-ci au niveau de l'information et la sensibilisation de la population sur le mariage d'enfants. Le message est diffusé sous forme de publicité et non ciblé. Pour remédier à cette insuffisance, il est nécessaire d'accentuer les messages essentiels sur le mariage d'enfants, le débat et sketchs, les mesures à prendre pour contribuer à la réduction de ce fléau. Au-delà des radios communautaires, il existe d'autres canaux de communication qui serviront à diffuser des informations et sensibiliser la population sur le mariage. Il s'agit : des crieurs publics, des relais communautaires, des paires éducatrices, des marchés hebdomadaires, des centres de santé et des enseignants.

Ces canaux de communications serviront à améliorer les prestations en matière de communication sur la réduction et ou à l'éradication et du mariage d'enfants à travers une démarche bien structurée.

6.5 Informer la population

En dehors des coachs issus de la communauté qui appuient dans l'information et la sensibilisation de la population en matière de mariage d'enfants, les autorités locales et les membres des associations communautaires de base doivent prendre une part active dans la transmission des messages à la population. Il s'agit de :

- Les chefs religieux doivent inclure les informations sur le mariage d'enfants dans leurs prêches ;
- Les autorités administratives et les élus locaux doivent informer leurs administrés et les instruire sur à ne pas marier les enfants ;
- Les chefs de village, de campement et de quartier apporteront l'information aux chefs de familles à travers les relais communautaires et les crieurs publics;
- Les Chefs traditionnels (Sultan, Chefs de canton et de tribus) informent les membres de leur communauté ;
- Les enseignants et les marabouts des écoles coraniques ;

- Les matrones, les membres des ONG et des associations de jeunes et de femmes ;
- Les membres de la société civile ;
- Les structures de participation communautaire (COGES, associations des mères éducatives, relais…).

Ces fléaux qui touchent généralement les jeunes enfants (garçons et filles) peuvent provoquer des cas de décès ou d'infirmité, fistule, prostitution, trouble psychologique. On peut les éviter en mariant les enfants à un âge plus poussé et en les scolarisant. Cette information pourra se faire dans les villages à trac.

Conclusion et recommandations

Le mariage d'enfants est une réalité et ses causes sont multiples dans les communautés étudiées. Dans les communautés étudiées, les enfants font face à des nombreux défis compromettant peu ou prou leur avenir. Ces défis font augmenter la proportion de mariage d'enfants et de natalité d'enfants. Les parents et les enfants considèrent le mariage comme un moyen sûr pour protéger les enfants de la sexualité avant le mariage. Cette pratique constitue de ce point de vue un rempart à la honte et au déshonneur qui pourrait résulter de grossesses hors mariage. Les filles sont plus susceptibles d'être mariées à partir de 12 ans. L'échec à l'école apparait comme un facteur catalyseur de cette pratique, mais c'est l'absence d'une réglementation solide qui laisse l'opportunité à cette pratique. La plupart des parents préfèrent marier leurs filles une fois qu'elles sont exclues de l'école entre les classes de CM2 et la 5ème. La situation est plus observable chez les filles surtout si elles commencent les causeries nocturnes avec les garçons. La majorité des enfants se marient par tradition dans le but d'avoir des enfants et par conviction religieuse afin de se persévérer de la fornication. Ces idées trouvent leur fondement ancré dans les traditions communautaires et les aléas de la vie quotidienne (pauvreté) dont les villages font face. Selon cette étude, les raisons principales du mariage d'enfants peuvent se résumer en quatre grandes catégories qui sont :

- La pression sociale (peur de grossesse hors mariage): la protection de l'honneur de la famille apparait comme un élément de poids dans les argumentations. Les parents marient leurs filles jeunes pour éviter la débauche, éviter les grossesses hors mariage, prévenir le jugement social, etc.
- Les raisons économiques : certains parents estiment que le mariage bien négocié est un moyen d'assurer à la fille un avenir en lui trouvant une « bonne famille ». D'autres tirent profit des cérémonies et des échanges financiers qui entourent le mariage (*Biki*, *Tabarma*, cadeaux, etc.). Suivant cette perspective, le mariage des enfants peut se comprendre comme une solution financière de court terme.

  Toute l'économie des femmes est destinée à préparer le mariage de leurs filles. Avec les transformations sociétales de ces dernières années, les mariages ont tendances à devenir plus matérialistes où les parents des filles doivent dépenser une somme importante d'argent pour décorer la chambre de la jeune mariée puis donner en cadeau de l'argent liquide à leur nouveau gendre. Cette pratique communautaire a favorisé le mariage d'enfants, mais aussi les divorces, dans la mesure où les jeunes garçons pourraient se marier dans le seul but de recevoir ces cadeaux de la belle famille.
- Les raisons liées à la vie des filles : l'échec scolaire, la puberté, les sorties nocturnes, un développement physique d'enfants avant l'âge de la maturité, etc., sont autant des signaux qui poussent les parents à marier leurs filles.
- L'absence d'opportunités ou d'alternatives pour les jeunes et les filles en particulier. En dehors de l'école et du soutien aux travaux ménagers, les familles et la société n'offrent

pas d'autres options aux jeunes filles. Les campagnes de prévention du mariage d'enfants se heurtent à cette contrainte à travers les commentaires régulièrement tenus par les parents : « Elle fera quoi si nous ne la marions pas ? », « Je ne peux pas la garder chez moi pour qu'elle me vienne un jour avec une grossesse », etc.

D'une manière générale, l'adoption des textes clairs et leur application donne un champ libre à cette pratique aujourd'hui ancrée dans la tradition. Ses conséquences sont pourtant énormes dans la vie des communautés. Plusieurs mariages de ce type échouent. Les divorces sont fréquents dans les villages. Il en résulte systématiquement des conflits familiaux dont la gestion va du chef du village au chef de canton. Mais les risques sanitaires sont encore plus dangereux. Par manque de maturité physique, certaines filles développent des fistules obstétricales lors de leurs premiers accouchements. Certains maris répudient alors les jeunes filles entrainant une nouvelle surcharge de pression psychologique sur elles. Ces genres de situations se sont confirmés dans d'autres études menées au Niger (FNUAP, 2015)

Pour réduire l'ampleur du mariage des enfants, des solutions de long terme semblent plutôt les meilleurs. L'éducation de la jeune fille et l'autonomisation de la femme sont des investissements avec un retour important contre cette pratique. Il convient plus de favoriser l'éducation des filles et de les maintenir à l'école mais aussi assurer plus généralement le devenir des enfants.

Il faudra toutefois comprendre davantage les normes et traditions sociales des communautés. Le mariage est un élément fondamental et régulateur de la vie sociale des communautés. C'est aussi un facteur économique qui réunit plusieurs acteurs sociaux. Il favorise l'échange entre les familles à travers la logique du donner et du recevoir. La prise en compte de ces aspects dans l'élaboration des projets et programmes destinés aux filles et à leurs mères peuvent changer la tendance.

Une autre option passe par un dialogue social plaçant les hommes face à leurs responsabilités. Leurs paroles est prépondérantes dans la conclusion des unions. S'ils sont acquis pour la lutte contre ce phénomène, des avancées significatives pourront être enregistrées.

Il existe aussi des stratégies alternatives pour pallier à cette situation. Il faut lutter contre la pauvreté et redonner à l'éducation toute sa crédibilité. Pour ce faire, il faut utiliser tous les moyens de communication pour sensibiliser les communautés sur les dangers du mariage d'enfants. D'une façon plus spécifique, les recommandations suivantes pourraient aider à atténuer l'ampleur du phénomène.

A l'endroit de l'État

1. Revaloriser la scolarisation en générale et de la jeune fille en particulier en créant des cantines scolaires pour les filles

2. Renforcer les lois et réglementations en châtier tout auteur ou complice de la grossesse d'une élève
3. Adopter des lois positives en recrutant à la fonction publique toutes les filles/femmes ayant un diplôme
4. Informer les communautés sur l'importance de la scolarisation de la jeune fille et de leur maintien à l'école ;
5. Soutenir les filles dans leur scolarisation au niveau secondaire (moyen de transport, hébergement, protection contre les abus) ;

A l'endroit de Save The Children

1. Intensifier la sensibilisation de la population à travers les différents canaux de communication disponibles sur les mariages d'enfants ;
2. Informer la communauté sur les différentes voies de recours pour porter plaintes en cas d'abus de leurs filles ;
3. Proposer aux communautés une alternative claire de prise en charge des filles non scolarisées jusqu'à l'âge supposée de mariage ;
4. Former les marabouts sur les hadiths et les sourates du coran qui interdisent les mariages d'enfants et les dangers liés à cette pratique ;
5. Former les relais communautaires pour mener des causeries éducatives dans les villages
6. Mener est une étude rigoureuse de type ethnographique qui comprendra mieux les cultures de la communauté et les représentations développées autour des mariages d'enfants ;
7. Créer des programmes innovant dont l'objectif est de retarder les mariages d'enfants (Prise en charge totale des filles jusqu'au achèvement de la transition scolaire du primaire au secondaire).

A l'endroit des acteurs de la société civile

1. Rendre la parole en action en faisant des plaidoiries à l'endroit de l'assemblée Nationale pour les votes des lois et réglementations pour institutionnaliser la scolarisation obligatoire de tous les enfants jusqu'à l'âge de 16 ans et interdiction de mariage d'enfants.

Bibliographie

DANIEL P., FATIMA A. QUENTIN W. 2017, girls' education and child marriage in west and central africa understanding and ending child marriage: insights from hausa communities

MAKINSON, C. 1985. "The health consequences of teenage fertility". Family Planning Perspectives

MENGUE M.T. (1999), Les enfants de la rue au Cameroun, Rapport Yaoundé

MENSCH, B.S., J. BRUCE, ET M. GREENE. 1998. The Uncharted Passage: Girls' Adolescence in the Developing World. New York : Population Council.

NOUR, N.M. 2006. "Health consequences of child marriage in Africa". Emerging Infectious Diseases

ASSANI (Aliou), Etude sur les mariages d'enfantss et grossesses d'enfants au Burkina Faso, Cameroun, Gambie, Libéria, Niger et Tchad. UNICEF WCARO. Abidjan 2000.

CNUDH. Pratiques traditionnelles nuisibles affectant la santé des femmes et des enfants. Fiche 23, Genève. 1995.

FNUAP State of the World's Population, 1990, New York, FNUAP 1990. -GUEYE (Ndéye Anna), « Mariage d'enfants, les fleurs épineuses des nuits de mariage », La Pointe, numéro 181 du vendredi 12 Avril 2002.

FNUAP, 2015, ELLES brisent le tabou, celles qui dui disent ''NON'' au mariage des enfants au Niger, octobre 2015

« Le mariage d'enfants, vue d'ensemble », Digest Innocenti numéro 7 de Mars 2001. Innocenti est un centre de recherche de l'UNICEF créé en 1988.

HAMANI Oumarou (2013), Mariage d'enfants au Niger, LASDEL, P. 04

INS, 2017. Causes et conséquences des mariages des enfants au Niger : cas de la région de Maradi

INS, 2016. Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants

FORD FOUNDATION (2013), Cartographie du mariage d'enfants en Afrique de l'Ouest : une étude des tendances, des interventions, des méthodes efficaces, des bonnes pratique et la voie à suivre

Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Early Marriage : A harmful traditional practice : A Statistical Exploration, UNICEF, New York, 2005, pp.12-13

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (2012), Rapport sur les principaux résultats de la quatrième Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSNMICS IV) du Niger.

Mirna STRINIC (2013) ; Le mariage d'enfants ; Module pédagogique n°2013/04; 22p

SCOFI, Novembre 2018, les différents indicateurs de la région de Maradi, P.3

SIDI SIRIMAN KANTE (2009) ; Pratique des mariages d'enfants dans la région de Tombouctou au Mali ; Thèse de Doctorat en Médecine Ph. D, Bamako, 236p.

KOM.D. (2009), Scolarisation, mariage et travail des enfants au Nord-Cameroun, Alternatives sud, vol.16-2009/117-30p.

Tabutin, Dominique (1988) ; Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara. Paris, Éditions l'Harmattan, Cahiers québécois de démographie ; 551 pages

UNICEF (2006), Fiche d'information sur la protection de l'enfant : Les mariages des enfants

UNICEF (2014), Mariages d'enfants, grossesses précoces et formation de la famille en Afrique de l'Ouest et du Centre ; 88 p

UNICEF, Rapport sur la situation des enfants dans le monde 2015 ; Girls not Brides@2016.

Union Africaine (2015) ; Les effets des pratiques religieuses et traditionnelles liées au mariage des enfants sur le développement socio-économique de l'Afrique ; UN EXAMEN DE LA RECHERCHE, DES RAPPORTS ET DES BOITES A OUTILS TIRES DE L'AFRIQUE ; 106p.

Rapport de l'etat de lieu sur le mariage d'enfant ; MPF/PE

Plan strategique national pour mettre fin au mariage d'enfant

Annexes

ANNEXE 1 : LES GROUPES CIBLES

1. Cibles primaires

- Les radios communautaires
- Les coachs/relais communautaires, paires éducateurs
- Les enseignants

2. Cibles sécondaires

- Crieurs publics
- Marchés hebdomadaires
- Leaders religieux et communautaires
- Radios communautaires
- Centre de santé
- Coachs/relais communautaires

ANNEXE 2 : LES OUTILS

1. Entretien individuel avec les filles/Garçons 12-19 ans

Caractéristiques sociodémographiques

- Localité :
- Sexe :
- Age :
- Situation matrimoniale :
- Taille de famille :
- Niveau d'instruction :
- Type d'activité :

Mariage/non mariage

- La définition du mariage des enfants par les filles ;
  Que-est ce que tu penses du phénomène mariage d'enfants/d'enfant ? Qui décide quand une fille doit se marier ? Comment et dans quelles circonstances une fille est-elle mariée ?
  Quand est-ce que les différentes personnes de votre communauté pensent-elles qu'une fille est prête pour le mariage ? (Comme les élus communaux, les leaders communautaires et traditionnels, les religieux, les mères, les pères/hommes, femmes, les conseillères nuptiales, les enseignants, les agents de santé). Ce que les gens pensent, y a-t-il des personnes dans votre communauté qui ont un avis différent ? Dans l'affirmative, qui sont-ils et quel est leur avis sur le mariage des enfants ? Pourquoi les gens de votre communauté s'attendent-ils à ce qu'une fille se marie à un certain âge ? Qu'est-ce que tu en penses ?
- Les représentations du mariage d'enfants par les filles (opportunité, contrainte, choix, peur, protection…)
- Les raisons du mariage des filles dans la communauté (protection, peur, religieuse, culturelle, familiale, mode, économique…)
- Les facteurs sociaux expliquant le maintien de la perpétuation des mariages des enfants (pratiques communautaires) dans le village ; Pourquoi tu penses que les différents acteurs (mères/pères) perpétuent les mariages des enfants ? quels sont leurs raisons principales (bases sur les facteurs sociaux) ?
- Les attentes (positions) des filles sur les mariages des enfants ;
- Le rôle de la famille dans le choix des conjoints des adolescentes : différence d'âge, consentement des adolescentes, qualités du mari, rôle de la famille dans le choix
- Les bénéfices de mariage des filles ;
- Les conséquences de ne pas se conformer aux normes sociales à propos de la pratique du mariage des adolescentes pour les adolescentes ;
- Les attitudes, comportements, pratiques, perceptions, autour du divorce des jeunes filles mariées précocement : Que-est ce que tu penses du phénomène du divorce des jeunes ? Qui décide sur le divorce la plupart du temps selon toi ? Comment et dans quelles circonstances une fille se divorce ? Que-est ce que tu

en penses ? Qu'est-ce que les différentes personnes de votre communauté pensent-elles du divorce des jeunes ? (Comme les élus communaux, les leaders communautaires et traditionnels, les religieux, les mères, les pères/hommes. Femmes, les conseillères nuptiales, les enseignants, les agents de santé) Ce que les gens pensent ça y a-t-il des personnes dans votre communauté qui ont un avis différent ? Dans l'affirmative, qui sont-ils et quel est leur avis sur le divorce ? Quand est ce que les gens de votre communauté pensent qu'un divorce est justifié ? Qu'est-ce que tu en penses?

- Le rôle des différents acteurs dans la lutte contre les mariages d'enfants (leaders religieux et communautaires, administrations, ONG…) ? qu'est-ce que tu penses que leurs rôles doivent être ?
- La concertation communautaire et dénonciation des adeptes des mariages d'enfants (la concertation communautaire pour réduire le mariage d'enfants)
- La sensibilisation de la population (leaders communautaires, ONGs, message radios…) :

  Est-ce que tu penses que la plupart de gens dans votre communauté sont au courant des effets néfastes du mariage d'enfants ? Comment est-ce que les gens sont-ils sensibilisés et par qui ? Quels sont les messages que tu as entendus ? Que-est ce que tu en penses ? Qu'est-ce qu'on peut faire pour que les gens soient mieux sensibilisés ?
- Les barrières, liées aux normes sociales, liées à l'abandon de la pratique du mariage des enfants ; Selon toi, quelles sont les barrières ? Pourquoi les filles sont-elles toujours mariées précocement ? Quelles sont les barrières selon les hommes ? les femmes ? les autres gens dans votre communauté ?
- Quelles sont, selon toi les pistes pour changer les opinions et comportements des mères/pères/les élus/les religieux etc. liés au mariage d'enfants ?
- Que pensez-vous que les autres membres de votre communauté penseraient de vous si vous aviez refusé le mariage ? (Pour une fille mariée) / si tu refuserais un mariage ? (Pour une fille non-marié) Pensez-vous pouvoir refuser un mariage si vous n'êtes pas prête ? (Pour une fille non-marié)
- Qu'est-ce qui vous aiderait à refuser un mariage si vous n'êtes pas prête ? (Pour une fille non-mariée)
- Que croyez-vous que votre mère voudrait que votre père décide en ce qui concerne le mariage de leur fille ? / Que pensez-vous que la plupart des mères de votre communauté voudraient que leur mari décide en ce qui concerne le mariage de leur fille ?
- Croyez-vous que votre mère /la plupart des mères de votre communauté pourrait changer l'opinion de votre père/ leur mari concernant le mariage de leur fille ?
- Selon vous, qui pourrait changer l'opinion de votre père sur le mariage des enfants ?
- A qui parlez-vous lorsque vous avez un problème ? Quand tu as besoin d'aide ou d'information ?
- Quelles sont les autres sources d'informations que vous avez ?
- Quelles personnes de votre communauté agissent contre le mariage d'enfants ?

Rapport du genre

- Quels sont les domaines de la prise de décision communautaire spécifiquement accessibles aux filles ?
- Quels facteurs favorisent la participation des filles à la prise de décision au sein du ménage ?
- Différence entre les filles et les garçons dans la communauté (occupations, scolarisation, tâches ménagères…)
- Chances et droits des filles par rapport aux garçons
- Prise de décision par rapport au mariage (les filles ont le libre choix de leurs conjoints)
- Autorité du mari/des hommes et demande de permission ; dialogue sincère entre les conjoints

Aspiration des adolescentes pour leur avenir

- Aspiration par rapport à la vie professionnelle future de la fille
- Aspiration par rapport à la vie familiale future de la fille (âge au mariage, nombre d'enfants…)
- Compétences que les adolescentes doivent développer pour atteindre leurs aspirations

2. Entretien individuel avec les parents des filles/Garçons de 12-19 ans

Caractéristique sociodémographique

- Localité
- Sexe
- Age
- Situation matrimoniale
- Taille de famille
- Niveau d'instruction

- Type d'activité
- Parents de….

Mariage/non mariage

- La définition du mariage ?
- La définition du mariage des enfants chez les parents ;
- L'âge au premier mariage chez leurs filles et leurs garçons en général dans la communauté ;
- Les raisons du mariage des enfants (filles et garçons) dans la communauté (religieuse, culturelle, familiale, mode…) ? Quel est votre raison de marier vos filles/garçons à un âge bas ? Quel sont les raisons de vos voisins ? Des différents gens dans votre communauté ? Quel est votre avis/opinion ?
- Représentation du mariage d'enfants par les parents (opportunité, contrainte, choix, peur, protection…) les perceptions développées autour du mariage des enfants chez les parents (mère et père), quel est votre opinion sur le mariage des enfants ? Pourquoi vous pensez que les différents acteurs (voir les cibles primaires et secondaires) perpétuent les mariages des enfants ? Quelles sont leurs raisons principales (basées sur les facteurs sociaux) ? ;
- Les facteurs sociaux expliquant le maintien de la perpétuation des mariages des jeunes (pratiques communautaires) dans le village ;
- Le rôle de la famille dans le choix des conjoint (e)s des adolescent (e)s : différence d'âge, consentement des adolescents, qualités de la femme/mari, rôle de la famille dans le choix…
- Les conséquences de ne pas se conformer aux normes sociales à propos de la pratique du mariage des adolescents
- Les bénéfices de mariage des enfants ;
- Les avantages et ou inconvénients du mariage d'enfants
- Les conséquences de ne pas se conformer aux normes sociales à propos de la pratique du mariage des adolescents ;
- Les attitudes, comportements, pratiques, perceptions, autour du divorce des jeunes mariés précocement ;
- Le rôle des différents acteurs dans la lutte contre les mariages d'enfants (leaders religieux et communautaires, administrations, ONG…)
- La concertation communautaire et dénonciation des adeptes des mariages d'enfants (la concertation communautaire pour réduire le mariage d'enfants)
- La sensibilisation de la population (leaders communautaires, ONGs, message radios…)
- Les barrières, liées aux normes sociales, liées à l'abandon de la pratique du mariage des enfants ;
- Les pistes de solutions pour changer les opinions, les valeurs, les normes et les comportements liés au mariage d'enfants.

Rapport du genre

- Quels sont les domaines de prise des décisions communautaires spécifiquement accessibles aux enfants ?
- Quels facteurs favorisent la participation des enfants à la prise de décision au sein du ménage ?
- Quelles sont les conséquences de cette situation sur le mariage des adolescents ?
- Différence entre les filles et les garçons dans la communauté (occupations, scolarisation, tâches ménagères…)
- Chances et droits des filles par rapport aux garçons
- Prise de décision par rapport au mariage (les enfants ont le libre choix de leurs conjoints)
- Autorité des parents sur leurs enfants : demande de permission, dialogue sincère entre les parents et leurs enfants

Aspiration des parents pour l'avenir des adolescents

- Aspiration par rapport à la vie professionnelle future de leurs enfants
- Aspiration par rapport à la vie familiale future de leurs enfants (âge au mariage, nombre d'enfants…)
- Compétences que les parents doivent développer pour aider leurs enfants à atteindre ces aspirations

3. Entretien individuel avec les médias locaux

Identification des médias

- Localité :

- Type de média :
- Zone de couverture :
- Rayon de couverture :
- Fréquence :
- Langues d'émission :
- Les différentes thématiques de sensibilisations :
- Les thématiques les plus spécifiques :
- Nombre d'émission par semaine sur la sensibilisation des mariages des enfants :

Mariage/non mariage

- Les émissions sur le mariage, sur les mariages d'enfants,
- Les émissions les plus intéressées par la communauté
- Les émissions les plus écoutées par les jeunes adolescents,
- Représentation du mariage d'enfants évoquée par les auditeurs (parents, filles, garçons). Est-ce une opportunité, une contrainte, un choix, une protection, l'économique ?
- Les raisons évoquées par les auditeurs lors des émissions des questions-réponses ou débat sur le mariage des enfants,
- L'ampleur du mariage d'enfants dans leur localité,
- Le message diffusé sur le mariage d'enfants,
- Les stratégies que les médias utilisent pour faire passer le message sur le mariage des enfants. Quelles sont les stratégies que les médias utilisent pour influencer la communauté afin de réduire le mariage d'enfant ?
- Impact des émissions sur les mariages des enfants
- Quel est le rôle de la famille dans le choix des conjoints des adolescents : différence d'âge, consentement des adolescents, qualité du mari/Femme, rôle de la famille dans le choix…
- Quel changement les médias veulent apporter en matière des mariages d'enfants ?
- Rôle des différents médias dans la lutte contre les mariages d'enfants (radios, télévisions, journaux…)
- Cadre de concertation entre les médias et dénonciation des adeptes des mariages d'enfants.
- Plaidoyer auprès des leaders communautaires, ONG, mairie…

4. Entretien individuel avec l'agent de santé

Identification de l'agent de santé

- Localité :
- District Sanitaire :
- CSI/CS :

Mariage/non mariage

- La définition du mariage ?

La définition du mariage des enfants chez les agents de santé ;

- L'âge au premier mariage chez leurs filles et leurs garçons en général dans la communauté ; selon vous à quelle âge une femme est mûre pour donner naissance ?
- Les raisons du mariage des enfants (filles et garçons) dans la communauté (religieuse, culturelle, familiale, mode…)? Quel la raison de marier les filles/garçons à un âge bas ?
- Les raisons évoquées par les populations lors des consultations ou des causeries sur les mariages des jeunes ;
- Quel est le rôle de la famille dans le choix des conjoints des adolescents : différence d'âge, consentement des adolescents, qualité du mari/Femme, rôle de la famille dans le choix…
- Représentation du mariage d'enfants évoquée par la communauté (parents, filles, garçons). Est-ce une opportunité, une contrainte, un choix, une protection, l'économique ?
- L'ampleur du mariage d'enfants dans leur localité,
- Les facteurs sociaux expliquant le maintien de la perpétuation des mariages des jeunes (pratiques communautaires) dans le village ;
- Conséquence des mariages d'enfants sur la santé de jeunes, sur la santé sexuelle et reproductive de la jeune fille, Quelle est la tranche d'âge en procréation la plus admise en consultation entre les filles et les garçons ? Quelle consultation les amènent-ils dans le centre de santé ? les jeunes femmes viennent-elles pour les

consultations prénatales ? est ce qu'il existe des complications lors des accouchements ? dans l'affirmatif, existe-il un lien avec leur jeune âge ?

- Conséquence de la santé nutritionnelle de la femme,
- Conséquence le plan psychologique, le plan social,
- Les stratégies que les agents de santé utilisent pour sensibiliser la communauté afin de réduire le mariage d'enfant ?
- Rôle des différents agents de santé dans la lutte contre les mariages d'enfants (radios, télévisions, journaux…)
- Cadre de concertation entre les agents de santé et dénonciation des adeptes des mariages d'enfants.
- Plaidoyer auprès des leaders communautaires, ONG, mairie…

5. Focus groups avec les Filles/Garçon âgées de 12-19ans

Identification du focus groupe	
Localité :	
Groupe d'âge :	
Sexe :	
Nombres de personnes :	
Statut matrimonial :	
Caractéristiques sociodémographiques	
Le niveau d'instruction globale dans leur localité (école coranique, alphabétisation ou école moderne), raison de l'arrêt de l'école et difficultés liées au niveau scolaire	
Type d'activités développées par les adolescents dans leurs localités	
Mariage, mariage d'enfants	
La définition du mariage par les filles/Garçons ; L'âge au premier mariage et l'âge pour avoir le premier enfant ; Les raisons du mariage des filles/garçons dans la communauté (religieuse, culturelle, familiale, mode, peur…)	
Les perceptions développées autour du mariage par les filles/Garçons ;	
Les attentes des jeunes sur les mariages des enfants	
Les facteurs sociaux expliquant le maintien de la perpétuation des mariages des jeunes (pratique communautaires) dans le village ;	
Les représentations du mariage d'enfants par les filles (opportunité, contrainte, choix, peur, protection…)	
Le rôle de la famille dans le choix des conjoints des adolescentes : différence d'âge, consentement des adolescentes, qualités du mari, rôle de la famille dans le choix… (quel changement le programme a apporté aux parents dans le choix du conjoint de leur fille ?)	
Les bénéfices de mariage des filles ;	
Les attitudes, comportements, pratiques, perceptions, attitudes autour du divorce de la fille mariée précocement	
Le rôle des différents acteurs dans la lutte contre les mariages d'enfants (leaders religieux et communautaires, administrations, ONG…)	
La concertation communautaire et dénonciation des adeptes des mariages d'enfants. (Amélioration ou non observée dans la concertation communautaire pour réduire le mariage d'enfants) ;	
La sensibilisation de la population (leaders communautaires, ONGs, message radios…)	
Les barrières, liées aux normes sociales, liées à l'abandon de la pratique du mariage des filles ;	
Choix de conjoint par les filles / Garçons (proposition, critère du choix du prétendant, influence des amies, conformisme à la communauté…). Ouverture d'esprit par les adolescents avant la prise des décisions du mariage	
Réaction des adolescents face au mariage d'enfants/forcés. (Refus dans certains cas des jeunes par rapport au mariage d'enfants/forcé)	
Les mécanismes mis en place par la communauté pour réduire les mariages d'enfants / forcés de jeunes adolescents	
Les conséquences de ne pas se conformer aux normes sociales à propos de la pratique du mariage des adolescents	

Les conséquences des mariages des jeunes	
Les pistes de solutions pour changer les opinions, les valeurs, les normes et les comportements liés au mariage d'enfants	
Rapport du genre	
Quels sont les domaines de la prise de décision communautaire spécifiquement accessibles aux jeunes ?	
Différence entre les filles et les garçons dans la communauté (occupations, scolarisation, tâches ménagères…)	
Rôles des filles et des garçons, des hommes et des femmes dans la communauté sur le mariage, mariage d'enfants	
Chances et droits des filles par rapport aux garçons	
Prise de décision par rapport au mariage (les filles/garçons ont le libre choix de leurs conjoints)	
Autorité du mari/des hommes et demande de permission ; dialogue sincère entre les conjoints	
Aspirations	
Aspiration par rapport à la vie professionnelle future des adolescents	
Compétences que les adolescents doivent développer pour atteindre leurs aspirations	
Aspiration par rapport à la vie familiale future des adolescents (âge au mariage, nombre d'enfants…)	

6. Focus groups avec les leaders communautaires et religieux

Identification du focus groupe	
Localité :	
Sexe :	
Groupe d'âge :	
Nombres de personnes :	
Fonction dans la communauté :	
Caractéristiques sociodémographiques	
Le niveau d'instruction globale dans leur localité (école coranique, alphabétisation ou école moderne), raison de l'arrêt de l'école et difficultés liées au niveau scolaire	
Type d'activités développées par les adolescents dans leurs localités	
Mariage, mariage d'enfants	
L'âge au premier mariage chez les filles et les garçons ;	
Les perceptions développées autour du mariage par les leaders communautaires ;	
Les raisons du mariage des enfants dans la communauté (religieuse, culturelle, familiale, mode…	
Représentation du mariage d'enfants par les leaders (opportunité, contrainte, choix, peur,	
Les perceptions développées autour du mariage chez les parents	
Les facteurs sociaux expliquant le maintien de la perpétuation des mariages des jeunes (pratique communautaires) dans le village ;	
Les représentations du mariage d'enfants par les enfants (opportunité, contrainte, choix, peur, protection…)	
Le rôle de la communauté dans le choix des conjoints des adolescents : différence d'âge, consentement des adolescents, qualités de la femme/mari, rôle de la famille dans le choix… (quel changement le programme a apporté aux parents dans le choix des conjoints de leurs enfants ?)	
Les conséquences de ne pas se conformer aux normes sociales à propos de la pratique du mariage des adolescents	
Connaissance sur les avantages et ou inconvénients du mariage mariages d'enfants	
Les bénéfices de mariage des enfants	
Les attitudes, comportements, pratiques, perceptions autour du divorce du jeune garçon marié précocement	
Le rôle des leaders communautaires/religieux dans la lutte contre les mariages d'enfants	
La concertation communautaire et dénonciation des adeptes des mariages d'enfants. (Amélioration ou non observée dans la concertation communautaire pour réduire le mariage d'enfants)	

La sensibilisation de la population par les leaders communautaires,	
Les barrières, liées aux normes sociales, liées à l'abandon de la pratique du mariage des enfants ;	
Les pistes de solutions pour changer les opinions, les valeurs, les normes et les comportements liés au mariage d'enfants	
Rapport du genre	
Quels sont les domaines de la prise de décision communautaire spécifiquement accessibles aux filles et aux garçons	
Quels facteurs favorisent la participation des filles et aux garçons à la prise de décision au sein du ménage ?	
Différence entre les filles et les garçons dans la communauté (occupations, scolarisation, tâches ménagères…)	
Rôles des filles et des garçons, des hommes et des femmes dans la communauté	
Prise de décision par rapport au mariage (les enfants ont le libre choix de leurs conjoints)	
Autorité du mari/des hommes et demande de permission ; Dialogue sincère entre les conjoints	
Aspirations	
Aspiration des adolescents (la vie professionnelle, âge pour le mariage et le nombre d'enfants souhaités, les raisons de ce choix et les moyens de les atteindre) ;	
Conditions à réunir pour atteindre ces aspirations	

7. Focus groups avec les parents des adolescents

Identification du focus groupe	
Localité :	
Groupe d'âge :	
Sexe :	
Nombre de personnes :	
Parents de…	
Caractéristiques sociodémographiques	
Le niveau d'instruction globale dans leur localité (école coranique, alphabétisation ou école moderne), raison de l'arrêt de l'école et difficultés liées au niveau scolaire	
Type d'activités développées par les parents dans leurs localités	
Mariage, mariage d'enfants	
La définition du mariage chez les parents	
L'âge au premier mariage chez les filles et les garçons ; Les perceptions développées autour du mariage chez les enfants	
Les raisons du mariage des enfants dans la communauté (religieuse, culturelle, familiale, mode…)	
Représentation du mariage d'enfants par les parents (opportunité, contrainte, choix, peur, protection…)	
Les perceptions développées autour du mariage chez les parents ;	
Les facteurs sociaux expliquant le maintien de la perpétuation des mariages des jeunes (pratique communautaires) dans le village ;	
Le rôle de la famille dans le choix des conjoints des adolescents : différence d'âge, consentement des adolescents, qualités de la femme/mari, rôle de la famille dans le choix… (quel changement le programme a apporté aux parents dans le choix des conjoints de leurs enfants ?)	
Rôle des différents acteurs dans la lutte contre les mariages d'enfants (leaders religieux et communautaires, administrations, ONG…)	
Connaissance sur les avantages et ou inconvénients sur le mariage/mariage d'enfants	
Les bénéfices de mariage des enfants ;	
Les conséquences de ne pas se conformer aux normes sociales à propos de la pratique du mariage des adolescents ;	

Les attitudes, comportements, pratiques, perceptions, autour du divorce du jeune garçon marié précocement ;	
Le rôle des différents acteurs dans la lutte contre les mariages d'enfants (leaders religieux et communautaires, administrations, ONG…)	
La concertation communautaire et dénonciation des adeptes des mariages d'enfants. (Amélioration ou non observée dans la concertation communautaire pour réduire le mariage d'enfants)	
Les barrières, liées aux normes sociales, liées à l'abandon de la pratique du mariage des enfants	
La sensibilisation de la population (leaders communautaires, ONGs, message radios…)	
Les pistes de solutions pour changer les opinions, les valeurs, les normes et les comportements liés au mariage d'enfants.	
Rapport du genre	
Les domaines de la prise de décisions communautaires spécifiquement accessibles aux filles/garçons	
Les facteurs favorisant la participation des femmes à la prise de décision au sein du ménage	
Différence entre les filles et les garçons dans la communauté (occupations, scolarisation, tâches ménagères…)	
Rôles des filles et des garçons, des hommes et des femmes dans la communauté Chances et droits des filles par rapport aux garçons	
Prise de décision par rapport au mariage (les jeunes ont le libre choix de leur conjoint)	
Autorité du mari/des hommes et demande de permission ; dialogue entre les conjoints	
Aspirations	
Aspiration des parents pour leurs enfants (la vie professionnelle, âge pour le mariage et le nombre d'enfants souhaités, les raisons de ce choix et les moyens de les atteindre). Conditions à réunir pour atteindre ces aspirations	

ANNEXE 3 : CONSENTEMENT ET ASSENTIMENT

Le mariage n'est pas un jeu d'enfant ;
Je m'appelle _____, et je travaille avec l'Initiative OASIS et Save The Children sur une étude de recherche. Cette recherche qui vise mieux comprendre les déterminants, les valeurs, les perceptions et les comportements relatifs au mariage d'enfants. Je veux vous demander si vous souhaitez participer à cette étude de recherche.

Qu'est-ce qu'une étude de recherche?
Une étude de recherche est quand les gens comme moi recueillent beaucoup d'informations sur une certaine chose pour en savoir plus à ce sujet. Je vais vous parler de notre étude afin que vous puissiez décider si vous voulez y participer.
Avant de décider si vous ferez parti de cette étude, nous sollicitons votre consentement pour participer mais nous demandons également votre permission. Vous avez le droit de refuser votre participation à tout moment. Votre participation n'aura aucun impact sur votre réputation. Cela n'aura également aucun impact sur la réputation de votre famille dans la communauté.

Pourquoi faisons-nous cette étude?
Nous faisons cette étude pour en savoir plus sur le mariage des enfants. Ce qui nous aidera à la conception des programmes en faveur des enfants qui visent à la transformation inéquitable des normes de genre et des dynamiques de pouvoir inégales dans la région. Cette étude nous aidera également à comprendre ce que les membres de la communauté pensent des programmes. Elle ne fait pas partie de votre travail scolaire et vous n'obtiendrez pas de notes pour cela. Votre statut à l'école ne sera pas affecté si vous décidez que vous voulez ou ne voulez pas participer. Nous demanderons à beaucoup de jeunes qui veulent y participer. Nous vous invitons à participer aussi parce que vous vivez dans une communauté où nous faisons l'étude.

Que se passera-t-il si vous êtes dans cette étude?
Si vous acceptez de participer, nous allons:

- Vous interviewer dans votre communauté: Tout au long de m'entretien ou de focus group, je vous demanderai sur votre vie et celle de votre communauté pour comprendre votre vie quotidienne et vos perceptions. Je prendrai de notes avec des informations sans révéler votre identité. Je peux parfois poser des questions de clarification sur les interactions ou les activités. Les questions comprennent les interactions avec les parents et les maris et les processus de prise de décision concernant les décisions stratégiques de vie, y compris le mariage, la prise de décisions, le choix des choix. Les questions de clarification peuvent inclure des choses comme «De qui parlez-vous? "Comment êtes-vous arrivé à cette décision?"; et "Pouvez-vous me donner des informations générales?"
- Vous interviewer: Vous pouvez être sélectionné pour des discussions plus approfondies. Dans ces entrevues, nous allons vous poser des questions sur votre prise de décision et vos perceptions de vos propres opinions, de votre sécurité et de vos aspirations futures. Ces entrevues se feront à votre domicile ou à l'extérieur, où personne n'entendra vos réponses. Ces entrevues prendront environ 30-60 minutes. *Temps total :*les groupes de discussions prendront au maximum 1H30 mn. Si vous participez à des entrevues, ils prendront 30 à 60 minutes de plus par entrevue. Nous effectuerons entre une et trois entrevues. Les observations seront faites au cours de vos activités quotidiennes habituelles, de sorte qu'il ne faudra pas prendre de temps supplémentaire, sauf de temps en temps répondre à une question de clarification.

Y a-t-il des choses que vous pourriez ne pas aimer à propos de cette étude ?

- *Vous pourriez vous sentir mal à l'aise en présence d'un chercheur.* Ce sentiment est tout à fait compréhensible, mais rappelez-vous que le personnel de recherche n'est pas là pour vous juger mais pour apprendre comment nous pouvons améliorer la programmation sur les jeunes adolescents.
- *Vous pourriez être inquiet que ce que le chercheur écrit puisse affecter votre réputation ou votre scolarité.* Le but principal des notes de terrain n'est pas de vous surveiller, mais d'enregistrer la dynamique de la communauté et de mieux en savoir plus sur la formation de relations et le mariage
- *Vous pourriez vous ennuyer ou vous fatiguer et décider que vous ne voulez pas terminer une activité d'étude*. Si cela se produit, dites-nous simplement que vous voulez mettre fin à l'activité de l'étude.
- *Vous pourriez vous sentir mal à l'aise de répondre à des questions spécifiques.* Si oui, dites-nous simplement que vous préférez ignorer la question (ou faites-nous savoir si vous préférez ne pas répondre à d'autres questions).
- *Vous pourriez vous sentir mal à l'aise si les amis et les membres de la communauté peuvent entendre ce que vous dites.* Nous allons essayer de trouver un endroit privé pour parler, mais si ce n'est pas possible, nous pouvons reporter l'entrevue pour une autre fois, ou nous pouvons changer d'endroit.
- *Dans toute étude de recherche, il existe un risque que la confidentialité soit compromise*. Cependant, nous prendrons des précautions pour minimiser ce risque.

Parce qu'il s'agit d'une étude de recherche, il peut également y avoir des risques inconnus qui sont actuellement imprévisibles. Vous serez informé de tout nouveau résultat significatif.

Comment allons-nous aider à protéger la confidentialité ?

Nous garderons vos réponses et vos informations privées autant que possible. Personne, y compris les membres de votre famille, n'aura accès à vos réponses ni aux notes que je prendrai à votre sujet. Si nous rédigeons un rapport ou si nous parlons de cette recherche, nous n'utiliserons pas les vrais noms des personnes qui s'y trouvaient. Nous allons simplement parler de ce que nous avons appris de tous les résultats réunis.

Nous ne partageons les informations concernant le sexe, l'âge et l'emplacement du groupe qu'avec l'équipe d'évaluation. Pour le rapport, seules les informations non identifiables seront partagées (pas de lieu) avec des organisations internationales :

- si elles sont partagées, les informations seront traitées avec confidentialité et respect; et
- à tout moment, les participants peuvent changer d'avis sur le partage d'informations, mais à ce moment-là, les informations peuvent déjà avoir été partagées.

La seule situation dans laquelle nous ne serons pas en mesure de garder ce que vous dites est confidentielle est si vous nous informez que vous êtes en danger, ou si vous avez mis une autre personne en danger. Si cela se produit, nous devons en informer les autres pour nous assurer que tout le monde est en sécurité.

Pour aider à protéger la confidentialité, aucune information révélant votre identité ne sera enregistrée. Toutes les informations sont conservées dans un classeur verrouillé ou un ordinateur protégé par mot de passe. Seule l'équipe de

recherche aura accès à ces matériaux. Personne, y compris les membres de votre famille, n'aura accès à vos réponses ni aux notes que je prendrai à votre sujet. Votre nom et d'autres informations personnelles ne seront pas utilisés dans les rapports. Je n'écrirai même pas ton nom.
Nous prévoyons conserver cette information pendant 10 ans, au cas où nous ou d'autres chercheurs voudrions l'utiliser plus tard pour d'autres études. Mais nous suivrons les mêmes étapes que celles que nous venons de décrire pour le garder le plus confidentiel possible.

Si vous ne voulez pas être dans l'étude, que pouvez-vous faire à la place ?
Si vous ne voulez pas faire partie de l'étude, nous ne vous y inclurons pas.

Est-ce que de bonnes choses arriveront d'être dans cette étude ?
Être dans cette étude ne changera vraiment rien pour vous. Cependant, nous espérons que les résultats de la recherche nous aideront à comprendre ce qui fonctionne et comment nous pouvons renforcer la programmation pour les jeunes hommes.

Recevrez-vous quelque chose pour être dans cette étude ?
Non, vous ne recevrez rien pour être dans cette étude.

Y a-t-il des coûts associés à la participation à cette étude ?
Il n'y aura pas de frais pour participer à cette étude.

Faut-il être dans cette étude ?
Non. La recherche est quelque chose que vous faites seulement si vous voulez. Rien de mal n'arrivera si vous ne voulez pas être dans cette étude. Dites-le-nous ou vos parents, mari ou chef de famille si vous ne voulez pas faire partie de l'étude. Et rappelez-vous, vous pouvez toujours changer d'avis plus tard si vous ne voulez plus être dans l'étude. On vous dira si de nouvelles informations importantes sont trouvées au cours de cette étude qui pourrait affecter votre désir de continuer.

Pouvez-vous être retiré de l'étude sans votre consentement ?
Nous pouvons vous retirer de l'étude sans votre consentement si le chercheur principal estime que c'est dans votre intérêt ou dans le meilleur intérêt de l'étude. Vous pouvez également être retiré de l'étude si vous ne suivez pas les instructions données par le personnel de l'étude.

Qui pouvez-vous contacter si vous avez des questions ?
_____ vous a expliqué cette étude et a répondu à vos questions. Si vous avez d'autres questions ou problèmes liés à la recherche, vous pouvez contacter Chaibou Sanoussi, l'un des chercheurs, au +227 9016 1559. Vous pouvez également appeler le Bureau du Programme de protection des recherches humaines au +1 858 246 4777 pour vous renseigner sur vos droits comme sujet de recherche ou pour signaler des problèmes liés à la recherche.

B2. Assentiment et consentement de participer à la recherche : formulaire
Comprends-tu tout ce que je t'ai lu ?
Si le répondant confirme qu'il comprend, continuez à la suite. Si non, répondre à ses questions et offrir des clarifications.
Aimeriez-vous participer à cette étude ? Je vais également vous donner une copie de ce formulaire pour garder pour référence future.
Si le répondant dit oui, signez ci-dessous. S'il dit non, remerciez le répondant et l'entretien est fini.

***

_____
Nom de l'assistant qui obtient le consentement/assentiment

_____ _____
Signature de l'assistant qui obtient le consentement/assentiment Date
Selon l'âge du participant (mineur ou majeur), remplissez soit la partie Assentiment pour les mineurs soit la partie Consentement pour les majeurs.

ASSENTIMENT : Pour les mineurs (moins de 18 ans et pas marié)

Si l’assentiment a été donné, compléter ci-dessous :

_____ _____

Signature du répondant (mineur moins de 18 ans) qui accepte l'assentiment Date

CONSENTIMENT : Pour les majeurs (18 ans ou plus, ou marié)

Si le consentement a été donné, compléter ci-dessous :

_____ _____

Signature de répondant (majeur) qui accepte l'assentiment Date